



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2773
24 septembre 2021
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



SERGE D'IGNAZIO

Pouvoir d'achat
Les prix
augmentent,
les salaires
doivent suivre

Pages 3 et 5

Affaire
des sous-marins
“Contrat du siècle”
et préparatifs
guerriers

Page 7

Indemnisation
des chômeurs
Tous les
travailleurs
sont attaqués

Page 5

Leur société

- Hausse du smic: on est loin du compte! 3
- Salaires: les arguments fallacieux des patrons 3
- Présidentielles: la campagne de Nathalie Arthaud 4
- À la fête de Lutte ouvrière de Lyon 4
- Cholet: « Fiers d'avoir fait campagne » 4
- RSA: prendre sur les profits! 4
- Indemnisation du chômage: tous les travailleurs sont visés 5
- Chômage de longue durée: un plan pas si inédit 5
- Fonctionnaires sous-payés: indexer les salaires sur l'inflation réelle! 5
- Primaire écologiste: le choix du style 6
- Harkis: pardon tardif et calcul électoral 6
- Énergie: un chèque qui ne compensera pas les hausses 6
- Affaire des sous-marins: « contrats du siècle » et préparatifs guerriers 7
- Le chœur des « cocoricos » 7
- Gens du voyage: de Pétain à Macron, la même démagogie 7
- EPR: autorisé mais toujours pas terminé 10
- Paracétamol: petites affaires entre amis 10
- Lycée professionnel Sabatier Bobigny: trois jours de grève 10
- Rennes: non au vol de jours de repos 10
- Nos lecteurs écrivent: baisse des moyens à l'école 10
- Guyane: la colère sociale éclate 11
- Guadeloupe: poursuite des mobilisations 11
- Macron et les travailleurs indépendants: cherche électeurs désespérément 11
- Handicapés: le mépris gouvernemental 11
- Toulouse: explosion d'AZF, « Total coupable, État complice » 15
- Gaz et électricité: la folie des marchés spéculatifs 16
- Phosphates: le poison du profit 16

Dans le monde

- Mali: la sale guerre de l'impérialisme français 8
- États-Unis: avec Biden, les migrants restent à la porte 8
- Afghanistan: une erreur « tragique »... après des milliers d'autres 8
- Maroc: élections sous influence 9
- Liban: un nouveau gouvernement de pillards 9
- Ouganda: un pouvoir au service de Total 9
- Space X: gâchis interplanétaire 9
- République démocratique du Congo: les pollueurs doivent payer! 16

Dans les entreprises

- Le 5 octobre et après 12
- Renault 12
- Travailleurs sans papiers 12
- Établissements de santé 13
- Hôpital Saint-Antoine Paris 13
- Faculté de Jussieu - Paris 5^e 13
- Hôpital Dechy - Douai 13
- SNCF 14
- À l'atelier de Clichy 14
- Lyon - Conducteurs TCL de la métropole 14

Agenda

- Les fêtes de Lutte ouvrière 3
- Meeting avec Nathalie Arthaud, le 9 octobre à Paris 4

Pas de promesses électorales, un plan de combat pour les travailleurs!

C'est reparti pour un tour! La campagne présidentielle est lancée et les promesses pleuvent de tous les côtés. Augmentations de salaire, nationalisation des autoroutes, créations d'emplois, réindustrialisation, démagogie sécuritaire ou identitaire: les politiciens essaient d'appâter l'électeur populaire avec tout et n'importe quoi.

Les promesses sont d'autant plus nombreuses que ceux qui posent en homme ou femme providentiels sont pléthore, à gauche comme à droite. Le Pen pourrait même être doublée sur son extrême droite par Zemmour et sa bile raciste.

C'est un cirque écœurant! Tous ceux qui nous promettent le grand changement appartiennent à des partis qui ont été au pouvoir ou qui dirigent aujourd'hui des villes, des départements et des régions où ils ne cherchent même pas à appliquer le dixième de ce qu'ils promettent. Au contraire, quand ils gèrent à un niveau ou un autre, ils agissent comme n'importe quel exploiteur. Les employés territoriaux auxquels des mairies de gauche, de droite comme d'extrême droite suppriment des jours de congés en font l'amère expérience.

Les femmes et les hommes des classes populaires sont bien placés pour savoir qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Tous les travailleurs précaires, les intérimaires qui sont renvoyés du jour au lendemain et vivent dans l'insécurité permanente, ceux qui sont en invalidité, les femmes qui s'occupent seules de leurs enfants en savent quelque chose.

C'est aussi vrai de ceux qui se battent contre les fermetures d'usine. C'est vrai des ouvriers des fonderies, qui ferment les unes après les autres. C'est vrai des salariés de Renault ou d'Airbus, qui sont menacés par des milliers de licenciements.

Dans l'automobile, le patronat impose des semaines de chômage partiel à cause de la pénurie de puces électroniques. Les ouvriers, qui n'y sont pour rien, se retrouvent avec des payes amputées et à devoir rendre des jours de congés. Aucun des candidats qui nous bercent de beaux discours n'y trouve rien à redire. Toyota, Renault ou Stellantis-PSA devraient pourtant prendre sur leurs profits pour garantir intégralement le salaire des ouvriers!

Oui, face aux attaques patronales, aux suppressions d'emplois, à l'aggravation des rythmes de travail, aux bas salaires, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Alors, il ne faut pas leur raconter d'histoires!

Augmenter les salaires et imposer leur

indexation sur l'inflation réelle, et pas celle officiellement calculée par le gouvernement? C'est une question de combat! Créer des emplois, répartir la charge de travail plutôt qu'en rajouter à ceux qui en ont déjà trop? Il faudra l'imposer contre les capitalistes.

Ce sont nos intérêts contre les leurs, nos emplois et nos salaires contre leurs profits, nos conditions de travail contre leurs sinécures. Tant que la bourgeoisie sera seule à donner les coups, les milliards iront aux dividendes et aux caprices de riches. Alors, le monde du travail n'a pas besoin de promesses électorales, mais d'un plan de combat.

La seule perspective pour les travailleurs est de s'organiser et d'agir collectivement pour inverser le rapport de force. Cela ne peut passer que par le retour des luttes massives. Nous n'aurons rien et nous ne pourrons même pas nous défendre sans retrouver le chemin des manifestations, des grèves et des occupations d'usine à l'échelle de l'ensemble du monde du travail.

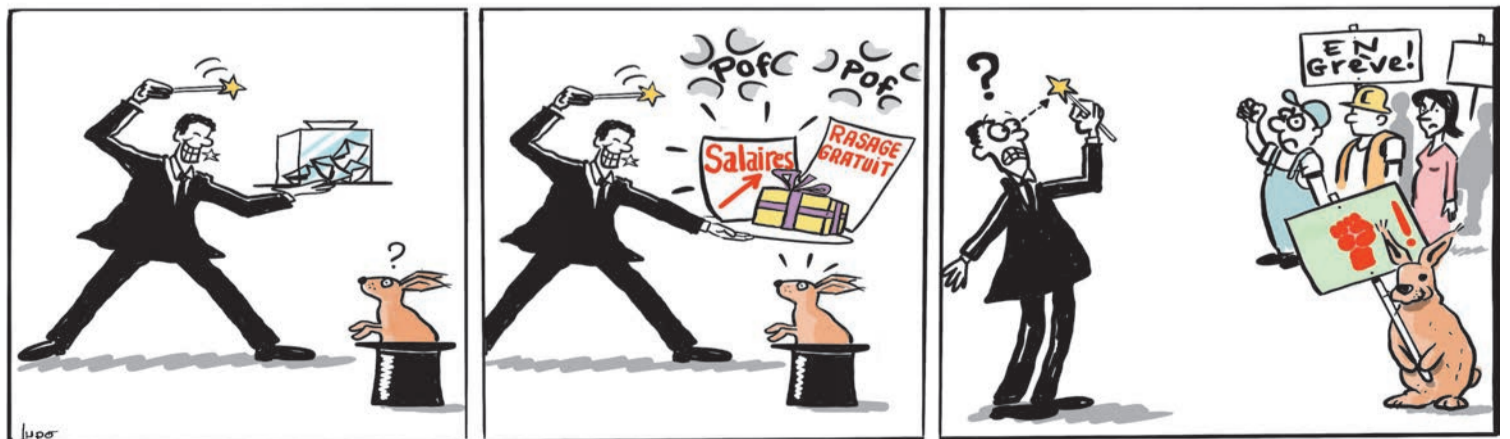
Il ne faut pas rester spectateur face à cette farce électorale. Les travailleurs en colère doivent le dire et affirmer leurs intérêts. La journée de mobilisation du mardi 5 octobre, appelée par la CGT, FO, FSU et Solidaires, en offre l'occasion. Loin d'un véritable plan de combat, il s'agit d'une journée sans lendemain et sans objectifs précis, mais on peut la mettre à profit pour discuter de ce qui serait nécessaire pour stopper l'offensive patronale.

Ce sera aussi l'occasion de discuter de cette société, féroce pour ceux qui la font marcher, et douce aux profiteurs et aux irresponsables qui la dirigent.

Aucune élection ne mettra fin à l'exploitation, à la lutte de classe. La présidentielle ne changera rien au capitalisme, qui nous condamne aux crises, au pillage et à la destruction de la planète, mais aussi à cette guerre économique qui est l'antichambre des guerres tout court. Ce système, il ne faut pas chercher à l'encadrer ou à le réguler, il faut le renverser, et il appartient aux travailleurs, à tous ceux qui sont aujourd'hui mal payés, méprisés, humiliés, de changer cet ordre social.

Je suis candidate à la présidentielle pour défendre cette perspective-là. Ceux qui la partagent pourront affirmer que le camp porteur d'avenir est le camp des travailleurs; que le seul programme qui vaille, c'est un programme de luttes.

Nathalie Arthaud



Hausse du smic : on est loin du compte !

Le smic augmentera de 2,2% au 1^{er} octobre, soit 35 euros brut par mois, en raison d'une hausse de l'inflation. Le salaire minimum est revalorisé en fonction d'un indice des prix, et la loi prévoit une hausse automatique en cours d'année lorsque l'augmentation de cet indice dépasse 2%.

Mais, en raison du mode de calcul adopté, cet indice est loin de refléter la perte de

pouvoir d'achat des classes populaires. Par exemple, les produits électro-ménagers

entrant en compte dans le calcul étant de moins en moins chers, cela fait baisser l'indice de l'Insee. Or on n'achète pas souvent un réfrigérateur, alors que, du fait de l'augmentation de nombreux produits alimentaires, on a de plus en plus de mal à le remplir.

Avec une hausse des prix officielle de 2,2% au mois d'août par rapport à novembre 2020, on est très loin de ce que tout le monde peut constater en faisant ses courses, le plein de sa voiture ou en payant ses factures : en un an, la hausse a été de 31% pour le gaz, de 17% pour les produits pétroliers, de 6,8% pour les produits alimentaires frais.

Dans les années 1970, la CGT avait élaboré son propre indice, qui prenait en compte les dépenses des familles ouvrières, indice qui était systématiquement de deux à trois points au-dessus de l'inflation officielle. Si l'indice de l'Insee se base bien sur des données

réelles, son mode de calcul et son utilisation sont bien politiques. Comme il sert de référence pour l'augmentation du smic, le gouvernement, et derrière lui le patronat, ont bien sûr intérêt à le minorer. D'ailleurs, Bruno Le Maire a annoncé dans le même temps qu'il n'y aura justement pas de « coup de pouce » pour les plus bas salaires.

Totalement insuffisante, l'augmentation du smic ne concerne que les plus bas salaires. Il faudra imposer une augmentation générale des rémunérations.

Quant à son montant, les travailleurs sont les mieux placés pour évaluer eux-mêmes les augmentations indispensables pour vivre correctement.

Camille Paglieri



Salaires : les arguments fallacieux des patrons

Le patronat refuse obstinément l'idée de toute augmentation des salaires. Dans la réalité, il les diminue même, en supprimant des primes. Lors de son passage sur France Inter le 21 septembre, Geoffroy Roux de Bézieux, le président du Medef, s'est une nouvelle fois acharné à donner une apparence de justification à cette attitude, qui ne s'explique que par le souci de préserver les profits.

« Si l'on augmente les salaires, les prix vont augmenter pour le consommateur », a répété l'homme du Medef, alors même que la journaliste lui faisait remarquer que les prix augmentent sans que l'on ne voie la moindre augmentation de salaire à l'horizon. Pour illustrer son propos, Roux de Bézieux a même osé prendre l'exemple de McDonald's, affirmant : « Quand McDonald's augmente ses salariés, il augmente le prix de ses menus », oubliant juste de dire que McDonald's fait plus de deux milliards de bénéfices, pour l'essentiel versés à ses actionnaires, ce qui pourrait lui permettre d'augmenter ses salariés tout en laissant les menus au même prix.

Roux de Bézieux a bien entendu pris l'exemple des petits patrons, du restaurateur « pour qui les salaires représentent 70% de l'addition ». C'est pour mieux cacher que le prix de l'addition, quand il s'agit des

grands groupes de supermarchés, des trusts de l'automobile et du bâtiment, des banques, va dans la poche des actionnaires. C'était déjà vrai avant la crise sanitaire. Une étude parue dans le mensuel *Alternatives économiques* de février dernier révélait qu'en moyenne 80% des bénéfices des entreprises du CAC 40 sur les quinze dernières années avaient été redistribués aux actionnaires. Cela n'a fait que se confirmer avec cette crise, tout au long de laquelle ces grandes entreprises ont été plus que jamais gavées d'argent public. Elles ont ainsi fait 57 milliards de profits au premier semestre 2021.

Quelle que soit la situation, les capitalistes trouvent le moyen de préserver leurs profits en répercutant sur la population les aléas de leur système de fous. Les prix des aliments pour bétail augmentent ? Qu'à cela ne tienne,

le consommateur paiera plus cher sa viande au supermarché. Ceux du bois, de l'acier ou du cuivre en font autant ? Il faudra sortir plus d'argent pour se payer les produits qui en dérivent. Eh bien, pourquoi les travailleurs seraient-ils les seuls à n'avoir pas le droit d'appliquer cette logique ? Puisque tout ce qui leur est nécessaire pour survivre coûte plus cher, pourquoi le prix auquel ils doivent vendre leur force de travail, leur salaire, ne devrait-il pas augmenter d'autant ?

Il ne faut bien sûr pas compter sur les patrons pour accepter cette logique, ni sur les divers candidats à la présidentielle qui parlent aujourd'hui d'augmentations de salaire. Tous, s'ils arrivent un jour au pouvoir, feront ce que leur dicteront les capitalistes. Alors, pour les salariés, s'ils ne veulent pas voir leur existence de plus en plus laminée entre des prix qui montent et des salaires qui stagnent, cela doit devenir un objectif de lutte : imposer l'augmentation des salaires et leur indexation sur la hausse des prix, sous le contrôle des travailleurs.

Daniel Mescla

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte ouvrière



Lille

Samedi 25 septembre de 15 heures à minuit

Le Chapitô, parc Gustave-Engrand à Hellemmes

avec Nathalie Arthaud

Bourges

Samedi 25 septembre de 14 heures à minuit

Restaurant Les Rives d'Auron

Toulouse

Samedi 2 octobre de 18 heures à minuit et dimanche 3 octobre de 11 heures à 18 heures

Salle des fêtes de Ramonville-Saint-Agne

avec Nathalie Arthaud

Rennes

Samedi 2 octobre de 15 heures à minuit

Carrefour 18, 7, rue d'Espagne

avec Nathalie Arthaud

Limoges

Samedi 2 octobre à partir de 16 heures Maison du Temps Libre à Landouge

Orléans - Fleury les-Aubrais

Samedi 9 octobre de 14 heures à minuit Salle des Bicharderies ZA des Bicharderies

Tours Saint-Pierre des-Corps

Samedi 9 octobre de 14 h 30 à minuit Salle des fêtes, (près de la mairie)

Besançon

Samedi 16 octobre de 15 heures à minuit

Salle de la Malcombe avec Nathalie Arthaud

Dijon

Dimanche 17 octobre à partir de 11 h 30 à Longvic

avec Nathalie Arthaud

Présidentielle : la campagne de Nathalie Arthaud

Jeudi 16 septembre, lors d'une conférence de presse à Paris, Nathalie Arthaud a annoncé le lancement de sa campagne pour l'élection présidentielle. Elle a présenté le sens de sa candidature en faisant le bilan des deux dernières années.

La crise sanitaire est venue se greffer sur la crise économique et l'a aggravée. Ces années ont été celles de l'enrichissement spectaculaire des grandes fortunes, réalisé sur le dos des travailleurs. Dans bien des entreprises, les intérimaires ont été renvoyés, les cadences ont augmenté et les salaires sont restés bloqués. L'envolée des prix accélère l'appauvrissement

des familles ouvrières.

Si les travailleurs ne veulent pas être les éternels sacrifiés, ils devront se battre pour leurs intérêts contre le grand patronat.

Quand on appartient au monde du travail, chercher parmi les candidats celui qui sera susceptible de mieux gérer ce système est une impasse. Ce système ne fonctionne bien que pour les riches. Il faut

le combattre et le renverser, et c'est pour l'affirmer que Nathalie Arthaud est candidate à l'élection présidentielle.

La candidature de Nathalie permettra à tous ceux qui partagent ce point de vue de se regrouper, en participant à sa campagne et au-delà. Elle effectuera une série de déplacements dans différentes villes. Le 9 octobre, elle tiendra un meeting à Paris à la Mutualité. Ces réunions publiques, grandes ou petites, seront l'occasion de développer ses idées et de susciter dès maintenant le maximum de soutien.

À la fête Lutte ouvrière de Lyon

La fête lyonnaise de Lutte ouvrière, les 18 et 19 septembre, a marqué aussi un début de campagne pour Nathalie Arthaud. Le samedi soir, un débat a suivi son intervention devant quelque 500 personnes, des travailleurs, beaucoup de jeunes et des moins jeunes.

Les témoignages de camarades travaillant chez Renault Trucks ou dans un centre de tri de La Poste ont illustré comment

les capitalistes accroissent leurs profits, malgré les pénuries de pièces et l'anarchie de la production, en intensifiant les cadences et en exploitant des intérimaires. Une brancardière des HCL a raconté comment l'obligation vaccinale de Macron conduit certains travailleurs à être mis hors de l'hôpital, sans salaire, menacés du chômage, alors que les bras manquent dans tous les services.

Les questions écologiques révoltent en particulier la jeunesse, a aussi fait remarquer un participant, et nécessitent que l'on s'en préoccupe. Bien sûr, mais « parler d'écologie sans remettre en cause la toute-puissance des capitalistes est une escroquerie », a affirmé Nathalie. Et c'est bien de cette inacceptable toute-puissance qu'il faudra parler durant toute cette campagne.

Correspondant LO



RSA : prendre sur les profits !

Campagne présidentielle oblige, le Premier ministre, Jean Castex, était en Seine-Saint-Denis, mardi 21 septembre, pour reparler des promesses passées et futures de Macron, président-candidat.

Castex avait dans son chapeau la renationalisation du RSA, pour pouvoir dire que l'État s'engage à desserrer un tout petit peu le nœud qui étrangle le département. Mais cela ne changera rien au sort de ceux qui sont sommés de vivre avec 565,34 euros par mois.

La promesse avait été faite en 2020, pour ce département, le plus pauvre de France métropolitaine.

En effet, pour verser le RSA aux 90 000 foyers qui le touchent, le département a déboursé 551 millions d'euros en 2021. La compensation de l'État ne suffisait pas, il lui est resté 220 millions à charge. Cette somme a augmenté de 120% depuis 2012. Non seulement l'État se décharge de cette dépense sur les départements mais surtout la pauvreté a tellement augmenté que le

nombre d'allocataires ne cesse de croître.

Le gouvernement voudrait faire croire que la situation s'améliore, en parlant de reprise économique et en sortant des chiffres sur la baisse du nombre d'allocataires au début de l'année. Mais la réalité est autre. Malgré cette baisse infime, près de 2 millions de personnes n'ont plus que le RSA pour vivre, soit un demi-million de plus qu'en 2010 : la pauvreté augmente sans cesse dans le pays.

Non seulement le patronat, avec l'aide des

Présidentielle 2022

LE CAMP DES TRAVAILLEURS



Meeting à Paris avec Nathalie Arthaud, Samedi 9 octobre à 15h00

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro: Maubert-Mutualité

Du fait des conditions sanitaires imposées dans de nombreuses salles accueillant du public, chaque participant devra présenter un passe sanitaire.

Cholet : "Fiers d'avoir fait campagne"

Aux élections municipales partielles du 19 septembre à Cholet, la liste Lutte ouvrière a réuni 1,98% des suffrages exprimés (225 voix), résultat presque égal aux 2,14% (287 voix) réunis en mars 2020, alors que l'abstention a atteint des records, en particulier dans les quartiers populaires. À comparer aux 179 voix obtenues en juin dernier lors des élections régionales.

« Nous nous sommes présentés et nous en sommes fiers », a déclaré aux journalistes locaux notre camarade Robert Cerisier, qui menait la liste Lutte ouvrière. Et d'ajouter : « Les

camarades étaient contents de défendre nos idées de lutte de classe, dans un contexte où on entend surtout les thèmes de la droite et de l'extrême droite. Même minoritaires, car il y a de la résignation et de la désorientation chez bien des travailleurs, nous sommes convaincus que le monde du travail retrouvera la conscience de ses intérêts à travers ses luttes, indispensables contre les prix qui explosent et la baisse du pouvoir d'achat, alors que les fortunes s'accumulent à l'autre bout pour la minorité capitaliste. »

Correspondant LO

gouvernements à son service, enfonce une partie du monde du travail dans la pauvreté, mais il ne veut pas en payer les conséquences sociales. Ce sont les collectivités locales et l'État qui déboursent des millions pour empêcher que ces personnes sombrent dans une misère noire. C'est bien le moins qu'un département comme la Seine-Saint-Denis obtienne de l'État qu'il compense ces dépenses, même si pour l'instant ce n'est qu'un test de cinq ans, et rien ne dit qu'après 2022 le futur gouvernement

reprendra cette mesure.

Mais, surtout, il n'est pas acceptable qu'une partie des classes populaires doive vivre d'allocations tellement faibles qu'elles ne permettent que de survivre. Le patronat contribue par sa politique au pourrissement de la société. Seuls les travailleurs, en imposant de prendre sur les profits pour assurer à tous des emplois, des salaires dignes et des allocations permettant de vivre, pourront lui donner un autre avenir.

Marion Ajar

Indemnisation du chômage : tous les travailleurs sont visés

Le gouvernement a annoncé, par un nouveau décret, l'application à partir du 1^{er} octobre de la modification des règles d'indemnisation du chômage. Adoptée en 2019 et prévue pour 2020, elle avait été suspendue par suite de l'épidémie du Covid.

Déjà prévue pour juillet de cette année, cette mise en application avait été annulée par le Conseil d'État, saisi en urgence par les confédérations syndicales, au motif que la crise sanitaire n'avait pas fini ses effets sur le marché du travail. C'est donc en force, en se contentant de déclarer que la situation de l'emploi s'est améliorée, que le gouvernement a édicté son décret, identique au précédent.

Il modifie le mode de calcul du salaire journalier de référence, qui détermine le montant des allocations chômage. Ne prenant en compte que les jours travaillés, les indemnités journalières se trouveront réduites pour les chômeurs n'ayant pas travaillé de façon continue durant leur période de référence, ou ayant eu des contrats d'intérim ou des CDD sans continuité. Ces travailleurs à l'activité discontinue, de plus en plus nombreux, représentent une part considérable de la classe ouvrière.

L'organisme qui gère ces allocations, l'Unedic, a calculé que 1,15 million de personnes risquent de voir leur allocation baisser, de 17% en moyenne ! Pour 365 000 d'entre elles, cela pourrait réduire leur indemnité à 662 euros net par mois, au lieu de 885, une somme avec laquelle elles ne pouvaient déjà guère vivre.

Mais la réforme de l'indemnisation du chômage ne s'arrête pas là. Elle prévoit aussi des mesures qui pourraient priver de toute indemnisation des centaines de milliers de travailleurs précaires qui aujourd'hui survivent de petit contrat en petit contrat, d'une semaine, de deux jours ou d'un seul, en intérim ou en CDD. En effet les règles en vigueur précédentes, qui n'étaient pas mirobolantes, permettaient à ces travailleurs de se voir indemniser entre deux périodes de travail et de recharger leurs droits au fur et à mesure qu'ils en retrouvaient. Ces règles sont supprimées, les

nouvelles prévoient que, pour avoir droit à une indemnisation, il faudra avoir travaillé 130 jours durant les vingt-quatre mois précédents, ou 910 heures.

Le gouvernement a aussi prévu de remettre en place une dégressivité des indemnités de chômage au fil des mois, pour le moment limitée aux seuls chômeurs un peu plus indemnisés, agents de maîtrise et cadres. Cette mesure, tout aussi injuste et inadmissible, prend de l'avance sur ce que ce gouvernement, ou un autre, se réserve d'administrer à tout le monde.

Les justifications conjointes du gouvernement et du patron du Medef, Roux



de Béziers, ont été : « Il ne faudrait pas que des travailleurs puissent gagner plus au chômage qu'en travaillant. » Gagner à peine plus que le RSA pour certains, et rien du tout pour des centaines de milliers de travailleurs, voilà l'avenir qu'ils promettent aux futurs licenciés et à des millions de travailleurs précaires ! En mettant les chômeurs dans une position intenable, il s'agit de faire pression à la baisse sur tous les salaires, et de faire accepter des conditions de travail indignes. C'est bien pourquoi

cette attaque contre les chômeurs présents et à venir concerne l'ensemble de la classe ouvrière.

Pour le moment, les confédérations syndicales se sont contentées de porter la contestation sur le terrain juridique, ce qui n'a permis qu'un report très provisoire de la réforme. Ce n'est qu'un rapport de force imposé par les travailleurs, pour stopper les attaques patronales et gouvernementales, qui pourra garantir le droit de tous à une vie digne.

Jean Sanday

Chômage de longue durée : un plan pas si inédit

Élisabeth Borne, la ministre du Travail, a annoncé dans une interview au journal *Le Parisien* du vendredi 17 septembre « un plan inédit pour les chômeurs de longue durée ».

Si, pour l'instant, les annonces de la ministre restent floues – financer l'extension de « bonnes pratiques locales », « booster » les contrats de

professionnalisation, etc. – une idée se dégage cependant : il s'agit de donner « des moyens aux employeurs qui le souhaitent, pour qu'ils forment ces demandeurs d'emploi au plus près de leurs besoins ».

Il ne s'agit bien évidemment pas des besoins des demandeurs d'emploi, mais de ceux des patrons. Comme à chaque fois, la lutte contre

le chômage de longue durée sert à justifier des aides versées au patronat. Pas plus que les plans qui se sont succédé depuis des décennies, celui-ci n'empêchera le chômage de continuer d'augmenter au rythme des plans de licenciements, conséquences de la crise économique et de la rapacité des capitalistes.

Lucas Pizet

Fonctionnaires sous-payés : indexer les salaires sur l'inflation réelle !

« Au 1^{er} octobre, aucun fonctionnaire ne se retrouvera au-dessous du smic », a déclaré le 21 septembre Amélie de Montchalin, la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, à l'ouverture de négociations avec les syndicats sur les salaires des fonctionnaires.

Il faut dire que la grille des salaires des fonctionnaires comporte un indice minimum différent du smic. Avec la hausse du smic de 35 euros brut prévue en octobre des centaines de milliers d'agents des catégories les plus basses, B et C, se retrouveront avec un salaire inférieur à ce qui devrait légalement être le minimum. Ce n'est pas une nouveauté : après chaque hausse du smic, même la plus minime, une indemnité différentielle est versée à ces agents, pour que les pouvoirs publics soient en conformité avec la loi, mais cela n'en fait pas une hausse des salaires, qui restent très bas.

Déjà, un rapport de

l'Insee de juillet établissait que les salaires des fonctionnaires avaient baissé en moyenne de 0,1%. Leur blocage, décidé en 2009 sous Sarkozy, n'avait été interrompu qu'en 2016, Hollande ayant accordé un petit 1,6% d'augmentation, à l'approche des élections de l'année suivante. Pendant ce temps, même si l'inflation avait pu être officiellement inférieure à 1% certaines années, elle était la plupart du temps évaluée entre 1 et 2%. Du fait de l'évolution du prix des loyers, des produits de première nécessité, du gaz et de l'électricité, les agents des catégories les plus basses de la fonction publique ne s'en sortent

plus avec leur salaire bloqué. Il leur devient de plus en plus difficile de se loger correctement, surtout dans les grandes villes ; beaucoup sont ceux qui se passent de soins, faute de pouvoir payer une mutuelle, et rognent sur tous les postes de dépenses.

Que sortira-t-il de ces négociations à froid, où le gouvernement a toutes les cartes en main ? À condition encore que la ministre tienne sa promesse, une indemnité différentielle pour arriver au minimum légal ne changera rien au fait que ces salaires sont de toute façon insuffisants, ne serait-ce que pour compenser les hausses de prix. Les syndicats réclament la revalorisation du point d'indice, qui sert de base au calcul des salaires. C'est certes la mesure indispensable et égalitaire qui permettrait de réelles augmentations, à condition toutefois qu'elle soit importante et indexée par la suite



sur la hausse des prix.

Pour les millions de fonctionnaires qui, mal payés et mal considérés, jouent pourtant un rôle indispensable dans la vie sociale et

économique, la revalorisation régulière des salaires pour suivre la courbe de l'inflation est une revendication vitale.

Marianne Lamiral

Primaire écologiste : le choix du style

La primaire écologiste, à laquelle ont participé plus de 120 000 personnes, a un peu bousculé l'ordre d'arrivée prévu des candidats. Ce sont Yannick Jadot, élu au Parlement européen, et Sandrine Rousseau, professeur en faculté d'économie, vice-présidente de la faculté de Lille, qui se retrouvent au deuxième tour.

Les espoirs d'Éric Piolle, le maire de Grenoble, sont balayés. Il s'est retrouvé au coude-à-coude avec Delphine Batho, présentée comme la plus radicale, même si elle a fait carrière au PS avant de rejoindre les écologistes et a déjà été ministre dans le gouvernement Hollande, avant de démissionner.

Donner du sens à ce premier tour n'est pas chose aisée, au vu du curriculum vitae des protagonistes. En 2016 Yannick Jadot avait gagné la primaire entre les candidats écologistes à la présidentielle, pour

s'effacer devant Hamon, le candidat socialiste. Sandrine Rousseau, elle, vient de réadhérer au parti écologiste, après l'avoir quitté pendant trois ans à la suite de l'affaire Denis Baupin. Elle faisait partie des huit femmes qui l'avaient accusé de harcèlement sexuel.

Les différences idéologiques se logent surtout dans des formulations différentes, car l'ensemble des candidats des écologistes, comme les deux restant en lice pour le second tour, prétendent pouvoir résoudre les problèmes économiques, sociaux,

environnementaux s'ils gagnent la présidentielle.

L'expérience faite par les écologistes au gouvernement, en tant que ministres, ne leur a laissé qu'un regret, semble-t-il : celui d'en être écartés et de ne pas avoir eu la majorité. Et pourtant, à chaque fois qu'ils ont voulu prendre des mesures, même partielles, pour l'environnement ou la santé humaine, ils ont dû reculer devant les pressions des milieux d'affaires et leur appétit de profit.

Yannick Jadot affirme qu'on « ne peut pas changer la société contre les entreprises ». Ce serait son côté « pragmatique », tandis que Sandrine Rousseau serait pour une écologie « nécessairement radicale, sociale et éco-féministe ». Elle dit porter un « projet de renversement de la domination au

sens large ». Si c'est une allusion à la domination économique de la grande bourgeoisie capitaliste, elle est vraiment subliminale.

En prétendant transformer la société dans le cadre du système politique existant, les candidats écologistes, comme les autres prétendants, ont d'abord besoin d'électeurs. Pour l'emporter, chacun doit viser une

certaine clientèle électorale. Les différents candidats écologistes s'appuient sur les préoccupations d'une partie de la population devant la catastrophe climatique pour légitimer leur candidature aux yeux des électeurs. Quant à la réalisation de leur programme, pourquoi y seraient-ils tenus plus que les autres ?

Inès Rabah



Harkis : pardon tardif et calcul électoral

« Je demande pardon, nous n'oublierons pas ». Avec ces mots prononcés le 20 septembre, Macron a voulu présenter des excuses officielles aux familles de harkis, les supplétifs de l'armée française en Algérie, abandonnés ou traités en parias.

En 1962, lors de l'indépendance, 250 000 hommes algériens qui avaient été enrôlés soit dans l'armée régulière, soit dans des troupes supplétives, les harkas, soit comme petits notables de l'administration française se retrouvent abandonnés. Engagés parfois par choix, mais le plus souvent à la suite des hasards et

des retournements d'une sale guerre coloniale, ces hommes et leurs familles, soit plus d'un million de personnes, se retrouvaient piégés. En les abandonnant sur place avec le plus grand cynisme, le pouvoir de De Gaulle les livrait à des massacres prévisibles.

Moins de 90 000 ont réussi à fuir. En France, les

familles de harkis ont été enfermées jusqu'au début des années 1970 dans des camps infâmes, comme ceux de Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales ou de Bias dans le Lot-et-Garonne, ou encore parqués dans des « hameaux de forestage », privés de liberté, soumis au couvre-feu. Il a fallu la révolte d'enfants de harkis, en 1974, pour fermer les derniers camps. Le pardon demandé aux harkis n'est pas volé !

Les regrets pour la politique coloniale de la France

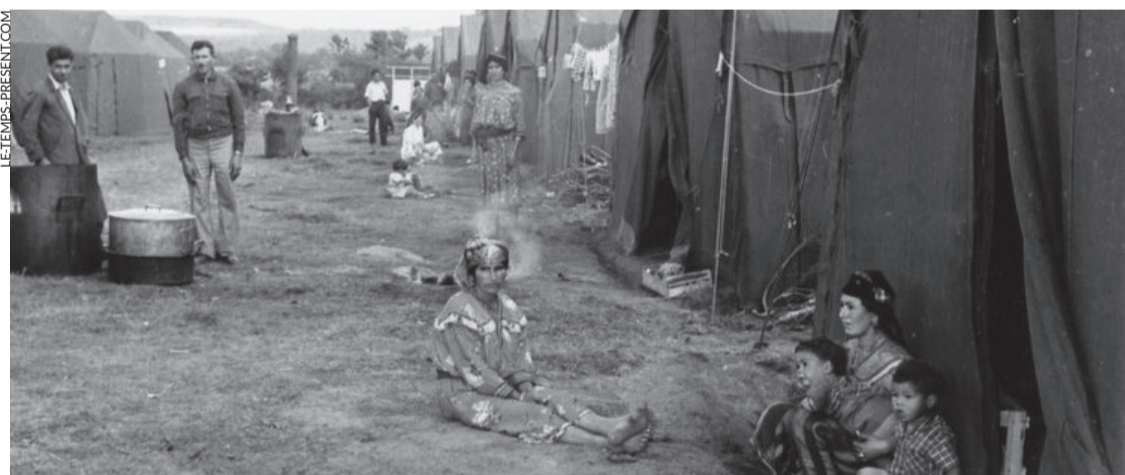
sont toujours soigneusement mesurés. Ce pardon, Macron n'a pas daigné le demander pour les nombreux crimes commis par les gouvernements français au cours des 130 années de colonisation de l'Algérie et pendant la guerre d'indépendance, entre 1954 et 1962. Il en a tout au plus reconnu quelques-uns, comme la mort, sous la torture des parachutistes français, du communiste Maurice Audin. Il n'a pas demandé pardon aux familles des centaines d'Algériens, sympathisants du FLN, assassinés en plein Paris par la police française le 17 octobre 1961. Ni Macron ni aucun président n'a jamais demandé pardon aux centaines de milliers de jeunes appelés du contingent, ceux qui ont eu vingt ans dans les Aurès, envoyés risquer leur vie dans une guerre sans nom, d'où beaucoup sont rentrés marqués à vie et atteints par le poison du racisme.

Autant dire que le pardon de Macron est sélectif, pesé au trébuchet à quelques mois de la présidentielle, pour tenter de gagner quelques voix.

Les descendants des harkis représentent aujourd'hui 500 000 électeurs. Depuis longtemps, leur cause et la tragédie qu'ils ont vécue sont instrumentalisées par une partie de la droite et par l'extrême droite. Le sort des harkis sert encore de caisse de résonance à tous ceux qui n'ont jamais digéré l'indépendance de l'Algérie. Parmi eux, on trouve une fraction des pieds-noirs, les colons européens installés en Algérie, qui ont dû fuir le pays en perdant tout ou presque. Cela fait des électeurs potentiels.

En prétendant éteindre les plaies du passé, Macron réussira peut-être un coup politique. Mais le cynisme et la brutalité de l'impérialisme français ne sont pas seulement du passé. Des femmes et des hommes qui, par nécessité ou par choix, ont lié leur sort à celui des Occidentaux, dont la France, se voient régulièrement abandonnés après usage, comme on l'a encore vu récemment à Kaboul.

Xavier Lachau



Harkis au camp de Rivesaltes.

Énergie : un chèque qui ne compensera pas les hausses

Pour tenter d'éviter que l'explosion des tarifs de l'énergie ne vienne perturber le lancement de la campagne électorale de Macron, le gouvernement a annoncé le versement exceptionnel d'un chèque énergie de 100 euros en décembre.

D'après l'Insee, les prix de l'énergie ont augmenté en moyenne de 12,7 % sur les douze derniers mois. Depuis 2018, un chèque énergie de 150 euros en moyenne pour l'année a pris le relais des anciens tarifs sociaux de l'électricité et

du gaz.

Il contribue au paiement de certains travaux et surtout des charges d'électricité, de gaz, de fioul ou de bois de chauffage de 5,8 millions de foyers disposant d'un revenu fiscal de moins de 900 euros par mois pour

une personne seule, un montant nettement inférieur au seuil de pauvreté (1 063 euros en 2020).

Ce chèque énergie supplémentaire proposé par le gouvernement ne représenterait que 8 euros par mois pour ceux qui le toucheraient en

totalité, loin des hausses de prix récentes et à venir. Ce n'est pas cela qui empêchera l'ensemble des travailleurs de voir leur pouvoir d'achat rongé par la dîme que prélèvent les rois du pétrole, et de l'énergie en général.

Sacha Kami

Affaire des sous-marins : "contrat du siècle" et préparatifs guerriers

L'annonce faite le 15 septembre par le Premier ministre australien, Scott Morrison, de la rupture du contrat de 56 milliards d'euros conclu en 2016 avec le groupe français Naval Group pour la fourniture de sous-marins a déclenché une tempête diplomatique avec les États-Unis.

Le gouvernement français, par l'entremise de Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères, a rappelé ses ambassadeurs en Australie et aux États-Unis et a dénoncé un « coup dans le dos » donné par un pays allié. Par trois pays, aurait-il pu ajouter, puisque cette annonce est survenue en même temps que celle de la signature d'un « partenariat de sécurité et de défense », plus global, entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. L'État français s'estime humilié par ces puissances avec lesquelles il participait ces dernières années à toutes les grandes manœuvres navales destinées à montrer à la Chine qu'un front commun se dressait face à elle. Non seulement ces amis de plus de trente ans n'ont pas prévenu les dirigeants français, mais jusqu'au dernier moment les négociateurs français et australiens discutaient encore certains détails techniques de ce « contrat du siècle » !

La France a beau être à la troisième place des marchands d'armes dans le monde, elle n'est pas une

puissance pouvant avoir une politique de défense au-delà de son ancienne zone d'influence coloniale. Même en Afrique, où la présence de l'impérialisme français est la plus marquée, notamment au Mali, elle est contestée par ses concurrents et reste tributaire de l'engagement des moyens techniques d'autres armées, à commencer par ceux des États-Unis.

Les hommes politiques français qui crient à la trahison font semblant d'être surpris par les relations privilégiées qu'entretiennent l'Australie et les États-Unis sur les plans politique et militaire. Mais depuis quelques années, l'Australie apparaît de plus en plus comme un poste avancé de l'impérialisme contre les intérêts chinois en Asie et dans le Pacifique. Elle se porte candidate à un rôle plus actif dans la politique d'isolement de la Chine, dont Obama puis Trump se sont faits les promoteurs les plus actifs. Ses gouvernements ont lancé de grands programmes d'armement pour équiper leurs forces navales, terrestres

et aériennes, jusque-là insuffisantes pour prétendre jouer un tel rôle. Pour les dix prochaines années, 354 milliards d'euros de dépenses militaires ont été programmés.

C'est dans le cadre de ce programme qu'avait été signé le contrat dit « du siècle », portant sur la livraison d'une douzaine de sous-marins avec Naval Group. Mais même ce contrat désormais déchiré portait l'empreinte des États-Unis, puisque seuls 20% environ des dépenses induites devaient revenir à Naval Group, l'essentiel étant capté par le groupe américain Lockheed Martin, fournisseur des systèmes d'armement de ces

sous-marins et numéro un des ventes d'armes dans le monde.

Cette affaire en dit long aussi sur la façon dont l'impérialisme américain tisse sa toile pour isoler la Chine et se mettre en situation de mener, le cas échéant, une véritable guerre. Comme le dit le Premier ministre australien : « La décision que nous avons prise de ne pas continuer avec les sous-marins de classe Attack et de prendre un autre chemin n'est pas un changement d'avis, c'est un changement de besoins. »

Précautions diplomatiques mises à part, cela signifie qu'en achetant des sous-marins dotés d'une

propulsion nucléaire, avec un rayon d'action plus étendu et une capacité à rendre leurs déplacements quasi indétectables, l'Australie se dote d'une marine qu'elle espère à même de combattre la Chine si son protecteur américain lui en donne l'ordre. C'est un moyen aussi de libérer pour d'autres missions les forces navales propres des États-Unis.

Au fond, les dirigeants français protestent pour n'avoir pas été jugés dignes d'être associés à la préparation d'une guerre contre la Chine : les travailleurs de France, eux, n'ont aucune raison de se joindre aux plaintes de leurs dirigeants
Pierre Delage



Le chœur des "cocoricos"

Les sous-marins de Naval Group promis à l'Australie, qui ne seront pas construits, ont pourtant déjà fait couler beaucoup d'encre tricolore.

L'extrême droite et la droite évoquent un Trafalgar et une atteinte à la souveraineté française. Se plaçant sur le même terrain, Mélenchon en appelle à « refuser la caporalisation » vis-à-vis des États-Unis, à quitter l'OTAN et à expulser ses représentants du sol français, même s'il n'a pas (encore ?) osé leur déclarer la guerre.

Le PCF dénonce pour sa part la « mauvaise stratégie de l'industrie de défense française ». Dans son numéro du 17 septembre, *L'Humanité* déplore ainsi que la France ne dispose pas d'une « véritable

autonomie en matière de défense », tout en parlant, du bout des lèvres, de la nécessité d'une désescalade des ventes d'armes et d'une politique de coexistence pacifique.

Quant à la CGT de Naval Group, qui soutient de longue date la production d'armes françaises, elle voit dans ce revirement australien « la démonstration que l'industrie de l'armement en France doit être au service de la défense nationale et ne pas miser sur les ventes à l'étranger ». Ainsi, au lieu de combattre l'État et ses marchands d'armes, les travailleurs de France devraient accepter de se saigner aux quatre veines pour leur permettre de préparer la guerre. Contre qui, au fait ?

P. D.

Gens du voyage : de Pétain à Macron, la même démagogie

Lors de son discours à l'école de police de Roubaix, en clôture du « Beauvau de la sécurité », Macron s'en est pris aux gens du voyage, annonçant la mise en place d'une amende forfaitaire à partir d'octobre pour les occupations de terrains jugées illicites.

D'Estrosi, qui se proposait de mater ceux qu'il considérait comme des délinquants, à Valls, qui estimait que « les Roms ont vocation à revenir en Roumanie ou en Bulgarie », en passant par Sarkozy et les « problèmes posés par certains gens du voyage », nombreux sont les politiciens à avoir flatté les préjugés anti-Roms à des fins électorales.

Considérant qu'expulser manu militari des familles entières ne suffisait pas, Macron se targue de vouloir faire « mal là où ça fait vraiment mal », en s'en prenant au porte-monnaie pour sanctionner ce qu'il considère comme des « situations inacceptables ».

Ce qui est réellement inacceptable, ce sont les conditions dans lesquelles vivent les gens du voyage. Dans les aires d'accueil, l'accès à l'eau et à l'électricité n'est pas toujours garanti, ou leur est surfacturé, le nombre de sanitaires est insuffisant. Ces terrains,

chèrement loués, sont bien souvent situés à des kilomètres des services publics et à proximité immédiate de sources de pollution : autoroutes, usines, décharges. Ils sont en nombre insuffisant, 82 % des départements ne disposant pas du nombre requis. Mais, plutôt que d'obliger les collectivités locales à respecter la loi, Macron préfère s'en prendre aux plus pauvres, comme à son habitude.

David Mencas



Mali : la sale guerre de l'impérialisme français

Macron a annoncé dans la nuit du 15 au 16 septembre par Twitter la mort de Abou Walid al-Sahraoui, fondateur et leader du groupe djihadiste État islamique au Grand Sahara (EIGS), qui agit dans la zone dite des « trois frontières », aux confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso.

La mort du djihadiste remonterait à la mi-août, le ministère des Armées confirmant qu'il avait été tué par un drone. Se réservant la primeur de l'information, Macron a cherché à se prévaloir d'un succès pour faire oublier un contexte moins glorieux pour son gouvernement. En effet, depuis plusieurs semaines, la junte au pouvoir à Bamako négocie l'arrivée au Mali de mercenaires russes de la société Wagner. La coïncidence entre la jubilation affichée par Macron sur les réseaux sociaux et le camouflet infligé à l'État français par les États-Unis dans l'affaire des

sous-marins à l'Australie n'est sans doute pas non plus fortuite.

Quoi qu'il en soit, la mort de Abou Walid al-Sahraoui n'annonce en rien qu'un pas aurait été fait vers un retour à la paix pour les populations sahéliennes. Certes, Macron a annoncé la fin de l'opération Barkhane en 2022, et le retrait d'une grande partie des troupes françaises, mais les soldats des forces spéciales resteraient dans cette région, et les opérations aériennes se poursuivraient, avec notamment l'utilisation de drones, comme dans l'opération ayant entraîné la mort du chef djihadiste.

En juillet, l'armée française avait déjà annoncé la mort de plusieurs dirigeants de l'EIGS, qui serait désormais décapité. Mais, outre que l'EIGS n'est pas le seul groupe djihadiste dans la région, la traque et l'exécution des leaders de ces groupes ne tariront en rien les sources du recrutement djihadiste. L'issue de l'intervention américaine en Afghanistan vient de démontrer l'impasse à laquelle conduit la prétendue guerre au terrorisme. C'est pourtant cette légende que Macron continue d'entretenir pour justifier le maintien et l'action des troupes françaises au Sahel et les faire accepter, voire applaudir, en France. En fait, ce que Macron défend avec la peau des soldats français et des populations locales, ce sont les intérêts de l'impérialisme et des grandes sociétés.

Boris Savin

Afghanistan : une "erreur tragique"... après des milliers d'autres

Vendredi 17 septembre, quelques jours avant leur retrait d'Afghanistan, les États-Unis ont reconnu avoir tué « par erreur » dix civils, dont sept enfants.

Lors de l'évacuation américaine le 25 août, alors que des milliers de civils étaient rassemblés à l'aéroport de Kaboul dans l'espoir de pouvoir quitter le pays, un attentat à la bombe, revendiqué par l'État islamique, avait tué 80 civils et 13 soldats américains. En représailles, l'armée américaine avait bombardé une voiture, présentée comme remplie d'explosifs. En réalité, il s'agissait sans

doute de simples bidons d'eau, l'homme à son bord travaillant pour une ONG américaine.

Après avoir été mise en cause par une enquête du *New York Times*, l'armée américaine reconnaît aujourd'hui une « erreur tragique ». Mais cette « erreur » n'a rien d'exceptionnel. Plus de 71 000 civils afghans et pakistanais ont été tués en vingt ans de guerre. Car, contrairement

à ce que prétendent les dirigeants américains, la guerre en Afghanistan n'a jamais eu pour but de porter secours à la population. Elle était destinée, après les attentats du 11 septembre 2001, à faire une démonstration de force, quitte à écraser une population sous les bombes. Rien d'étonnant à ce qu'il n'y ait pas eu beaucoup d'Afghans pour défendre le régime corrompu soutenu par l'armée américaine, face à l'arrivée au pouvoir des talibans.

H. C.



États-Unis : avec Biden, les migrants restent à la porte



Migrants entassés sous le pont de Del Rio, au Texas, jeudi 16 septembre 2021.

Mardi 21 septembre, près de 15 000 migrants, en majorité des Haïtiens, étaient regroupés sous un pont à Del Rio, au Texas, dans l'espoir d'obtenir une autorisation de séjour aux États-Unis.

Arrivés en quelques jours depuis le Mexique, ces migrants étaient installés dans un campement de fortune. Le maire de Del Rio a déclaré l'état d'urgence et fermé à la circulation le pont qui traverse le Rio Grande et la frontière mexicaine, dénonçant une situation sanitaire déplorable : « des femmes qui accouchent, des gens qui s'évanouissent à cause de la température ». Une photo de presse montrant des gardes-frontières fouettant ces migrants a choqué l'opinion américaine.

Ses adversaires républicains accusent Biden d'avoir attiré les migrants avec un discours moins ferme que celui de Trump, qui s'était fait élire sur la promesse, entre autres, de fermer la frontière entre les États-Unis et le Mexique par un mur payé par les Mexicains eux-mêmes. Mais, depuis l'arrivée au pouvoir de Biden, 1,3 million de migrants, un nombre record, ont été interpellés à la frontière du Mexique. Certains ont pu espérer que la fin du mandat de Trump allait leur offrir plus de chances pour rejoindre les États-Unis, mais Biden n'a pas plus que son prédécesseur ouvert les frontières

ou arrêté les expulsions de migrants.

Fin août, des associations ont écrit au président américain pour lui demander d'arrêter les expulsions de Haïtiens, étant donné la situation terrible du pays. Mais, dimanche 19 septembre, trois vols d'avions remplis de migrants expulsés ont atterri à Port-au-Prince, et six autres vols devaient suivre mardi 21 septembre.

Ce n'est pas la première fois que des milliers de migrants affluent à la frontière entre les États-Unis et le Mexique. En novembre 2018, sous la présidence de Trump, une caravane de migrants venus de pays d'Amérique centrale avait pris la direction des États-Unis. Cela avait conduit au renforcement du partenariat entre États-Unis et Mexique pour les empêcher de passer.

Mais aucune mesure, aussi dure soit-elle, ni aucun président américain ne pourra empêcher que des êtres humains cherchent à fuir l'insécurité, les persécutions politiques, ou tout simplement la misère, fléaux que la domination des puissances impérialistes sur le monde ne cesse d'entretenir.

Hélène Comte

Maroc : élections sous influence

Au Maroc, les élections du 8 septembre, législatives, régionales et communales, ont entraîné l'effondrement du PJD, le parti islamiste qui était à la tête du gouvernement depuis 2011, ainsi que le succès d'un des partis de la monarchie, le RNI.

En perdant 90% de ses députés, le parti islamiste (PJD, Parti de la justice et du développement) a payé sa gestion loyale des affaires de la bourgeoisie et du roi pendant ses années à la tête du gouvernement, de 2011 à aujourd'hui. C'est lui qui a démantelé les subventions sur les produits de première nécessité, ce qui a conduit à d'importantes hausses des prix. C'est lui encore qui a instauré le remplacement systématique des employés de la fonction publique par des contractuels. Ses partisans ne lui ont pas non plus pardonné la récente normalisation des relations avec Israël, que le chef PJD du

gouvernement, El Otmani, a avalisée sans discuter.

C'est un parti très proche de la monarchie, le Rassemblement national des indépendants (RNI), qui a remporté les élections législatives, en obtenant 102 députés sur 395. Il faut dire qu'il a mis les moyens pour convaincre les électeurs et n'a pas été gêné par le pouvoir dans ses activités de campagne. Il était en service commandé, avec pour mission de dégager le PJD du gouvernement.

Comme d'habitude lors des élections au Maroc, il a d'abord mobilisé son réseau de notables, en particulier dans les campagnes, qui sont

bien plus allées voter que les villes (aux alentours de 75% de votants pour une moyenne nationale de 50%). L'argent a coulé à flots, de la part du RNI mais aussi d'autres partis, pour « convaincre » les électeurs de bien voter, ou même pour trouver des candidats pour les listes locales. Plus recherchées que les hommes pour compléter les listes électorales, certaines femmes auraient pu obtenir jusqu'à 4 000 dirhams (380 euros) pour accepter d'être candidates.

Pour le RNI, les mesures Covid n'ont pas non plus été trop strictes. Alors qu'elles étaient censées interdire les rassemblements de plus de 25 personnes, le RNI a pu sillonner le pays avec ses caravanes de voitures et faire de vrais meetings. Il a aussi saturé les médias de sa

présence.

Dans la foulée des élections, le roi a nommé comme Premier ministre le chef du RNI, son grand ami Aziz Akhannouch. Milliardaire, deuxième fortune du pays après le roi lui-même, c'est un vieux routier de la politique, qui a été à la tête du puissant ministère de l'Agriculture durant quatorze ans. Possédant les stations d'essence Afrikaia, nombreuses au Maroc, il a étendu son empire à la distribution gazière, au tourisme, au nouveau port à conteneurs Tanger Med, ou encore à la production d'oxygène, si précieuse en ces temps de Covid.

Akhannouch est bien représentatif du capitalisme à la marocaine, autant basé sur l'exploitation des travailleurs que sur les facilités dues à la proximité avec le pouvoir royal. Sans remonter à son père, déjà lié à Hassan II,

Aziz Akhannouch s'est vu reprocher d'avoir bien profité de la libéralisation des prix des carburants décidée en 2015 par un gouvernement auquel il participait. Les stations d'essence Afrikaia ont été ciblées par le mouvement de boycottage de 2018, qui a duré des mois, comme celui des produits laitiers de Danone et de l'eau Sidi Ali, ces trois groupes étant accusés d'être en situation de quasi-monopole et de pratiquer des prix excessifs.

Un milliardaire à la tête du royaume, un autre à la tête du gouvernement et d'une Assemblée fantôme, où le PJD a été remplacé par le RNI : il n'est pas étonnant que tous les dirigeants impérialistes se soient félicités du bon déroulement des élections. Quant au peuple marocain, il n'avait comme d'habitude rien à en attendre.

Valérie Fontaine



Panneaux électoraux au Maroc, chaque parti est représenté par un symbole.

Liban : un nouveau gouvernement de pillards

Treize mois après l'explosion meurtrière du port de Beyrouth, qui a poussé l'ancien cabinet à la démission, un nouveau gouvernement a été formé le 9 septembre au Liban.

C'est Najib Mikati, l'homme le plus riche du pays et deux fois Premier ministre dans le passé, qui a formé ce gouvernement, après des tractations entre les forces politiques traditionnelles, sous la supervision des puissances régionales et internationales.

Aux manettes se retrouve donc la même classe politique qui domine le pays depuis la guerre civile en 1990

et qui, par sa corruption, sa gabegie et son clientélisme, est la responsable directe du désastre économique qui touche le pays depuis deux ans : la livre libanaise a perdu 90% de sa valeur et l'hyperinflation pousse plus de 75% de la population libanaise sous le seuil de pauvreté, en enrichissant au passage les spéculateurs liés à cette classe politique.

C'est ce gouvernement, salué par la France, l'Union européenne et les États-Unis, qui est censé « s'attaquer aux problèmes de la corruption et du gaspillage des deniers publics », selon le porte-parole du FMI, condition pour obtenir une aide de 11 milliards de dollars.

On peut d'ores et déjà être sûr qu'il ne restera de cette mission que le volet relatif aux mesures d'austérité contre la population. Quant aux 11 milliards, la population libanaise ne doute pas qu'ils finiront dans les poches de cette caste politico-économique, de la même façon que toutes les aides internationales précédentes. C'est ainsi que, sur les réseaux sociaux, le gouvernement porte déjà le surnom du « gouvernement qui veut voler les millions », inspiré du nom de la version arabe de l'émission « Qui veut gagner des millions » et dont le présentateur vedette a été choisi comme ministre des Communications.

Marwan Karim

Ouganda : un pouvoir au service de Total

Début septembre, le gouvernement ougandais a autorisé le pétrolier français Total à construire un oléoduc qui traversera l'Ouganda et la Tanzanie sur 1 443 kilomètres.

À partir de 2025, il acheminera chaque jour l'équivalent de 230 000 barils de pétrole depuis le gisement du lac Albert, au nord-ouest de l'Ouganda, jusqu'au port de Tanga, sur la côte est de la Tanzanie.

Depuis la découverte du gisement en 2006, ce projet alarme les défenseurs de la population et de l'environnement. 14 000 familles perdront la terre dont elles dépendent pour vivre. L'oléoduc traversera seize zones protégées, dont un parc national, une réserve de chimpanzés et une steppe.

Dans ce bras de fer qui, depuis 2006, l'oppose à de

nombreuses ONG, le groupe pétrolier peut compter sur l'appui du gouvernement ougandais.

En mai dernier, un militant ougandais, Maxwell Atuhura, a été arrêté alors qu'il accompagnait un journaliste dans l'un des 172 villages concernés par les expropriations. En août, le président ougandais a suspendu 54 ONG, dont celles qui s'opposaient à l'oléoduc.

Mépris des populations et répression : les méthodes de Total sont partout les mêmes, du Gabon à la Birmanie, et en Ouganda aujourd'hui.

Julie Lemée

Gâchis interplanétaire

Pendant trois jours, Space X, l'entreprise d'Elon Musk, a envoyé quatre personnes en vacances dans l'espace. Ce tourisme spatial est avant tout un tourisme pour super-riches car, si trois des quatre passagers ont été tirés au sort, le quatrième a payé plusieurs dizaines de millions de dollars pour

pouvoir jouer du ukulélé ou faire des galipettes en apesanteur.

La technologie la plus élaborée, porteuse de promesses pour l'humanité, est utilisée pour satisfaire les envies de sensations fortes de quelques milliardaires. Cela illustre l'aberration de cette société.

A. B.



EPR: autorisé mais toujours pas terminé

L'EPR, le nouveau réacteur en construction à Flamanville, vient de recevoir de l'État l'autorisation d'exploiter le site nucléaire. Cela vient de paraître au Journal officiel, mais cela ne change rien.

L'EPR est toujours en construction. Évaluée au départ à 3,3 milliards d'euros, la facture se monte maintenant à 19,1 milliards, soit 5,8 fois plus, dont 4,2 milliards de frais financiers. Et ce n'est pas fini, car il reste encore des travaux à faire. L'EPR ne sera pas prêt, selon les plus optimistes, avant fin 2022!

La liste des imperfections est interminable et il serait fastidieux de l'énumérer, mais on peut se demander pourquoi tant de retards et tant de dépenses. La réponse est assez simple. Au départ, ni EDF ni Framatome (devenu Areva par

la suite, puis de nouveau Framatome) ne savait plus construire de centrales nucléaires. Cela faisait des années qu'ils avaient cessé d'en faire et le personnel compétent n'était plus là. L'usine de Creusot Loire, qui fabriquait la grosse chaudronnerie (les cuves recevant le combustible nucléaire), avait été revendue et découpée. Lorsqu'on a voulu la remettre en marche, non seulement les travailleurs qualifiés n'étaient plus là, mais une partie de la direction n'a pas hésité à maquiller certains résultats qui lui paraissaient défavorables. En

outre, EDF a sans cesse fait appel à des sous-traitants pas toujours suffisamment au niveau, sauf pour encaisser l'argent.

En fait, Areva s'est lancé à toute allure dans la construction d'un prototype qu'elle ne savait pas faire, comptant sur le fait qu'on apprendrait en le faisant, tout cela en espérant réaliser une superbe opération financière. C'était avant la catastrophe de Fukushima, le nucléaire était dans le vent et des concurrents se profilaient à l'horizon. Il fallait réaliser avant les autres un nouveau réacteur que tout le monde viendrait acheter. Ce n'était pas une opération scientifique ni technique, c'était un pur calcul capitaliste

qui se termine par le plus impressionnant des fiascos. Et encore, tout n'est pas terminé.

Les partisans des capitalistes les défendent parfois en prétendant que, s'ils font

des opérations risquées, le risque est pour eux. Mais, dans cette affaire, les seuls qui vont payer sont les contribuables et les usagers.

André Victor

Lycée professionnel Sabatier - Bobigny: trois jours de grève

Au lycée professionnel de Bobigny, en Seine-Saint-Denis, la rentrée scolaire s'annonçait catastrophique: vœux des enseignants quasiment pas respectés, emplois du temps intenable et incohérents.



Neuf postes n'avaient pas été pourvus et une classe n'avait que quatre professeurs présents à la rentrée, les autres étant en attente d'être nommés par le rectorat de Créteil. À cela s'ajoutent des problèmes récurrents depuis plusieurs années, comme les dysfonctionnements de l'outil informatique et le fait que, les deux lycées professionnels de Bobigny, Sabatier et Alfred-Costes, ayant un seul et même proviseur, cela se traduit par une surcharge de travail pour l'adjoint.

Cette année, c'en était vraiment trop. La colère s'est nettement exprimée en assemblée générale de prérentrée et, lundi

6 septembre, la majorité des enseignants se sont mis en grève. Elle a été reconduite les deux jours suivants, bien que le proviseur ait expliqué que cela ne faisait que «rajouter de la complexité à la complexité»!

Mercredi 8 septembre, les enseignants se sont rendus devant le rectorat de Créteil, rejoignant ainsi le rassemblement des contractuels en lutte prévu ce jour-là. Il semble qu'ils aient commencé à être entendus: les emplois du temps ont été totalement revus et des enseignants contractuels ont rapidement été nommés sur la plupart des postes non pourvus.

Correspondant LO

Paracétamol: petites affaires entre amis

Le Premier ministre, Castex, est venu inaugurer le 6 septembre la future usine de paracétamol de Roussillon en Isère.



C'est le groupe de chimie pharmaceutique Seqens qui assurera cette production, prévue à 10 000 tonnes par an, et qui répondra à environ un tiers des besoins français et européens. Et en prime, cette usine sera propre.

Cela va dans le sens de la relocalisation dont gouvernement, partis politiques,

médias et directions syndicales parlent tant, car sur ce site Rhodia avait déjà fabriqué du paracétamol, avant de fermer ses portes en 2008, pour produire moins cher ailleurs. Mais aujourd'hui le marché du paracétamol est en hausse dans le monde entier et les besoins augmentent.

Seqens devrait investir 100 millions d'euros, mais l'État français, dans le cadre du plan de relance, offre gracieusement 40 millions, sans aucune garantie bien sûr sur la durée de l'aventure. Pour produire 10 000 tonnes par an, avec des procédés très modernes, au maximum 60 à 100 emplois directs et indirects seraient créés. Les

40 millions représentent donc quand même environ 500 000 euros par salarié, et de quoi les payer, charges et salaires compris, à peu près pendant quinze ans. Sanofi et UPSA se sont engagés à acheter une partie de la production pendant dix ans. Il n'y a donc pas de risque pour les dirigeants dans l'avenir proche, sans préjuger de ce qu'il adviendra ensuite.

Seqens est un grand groupe de la chimie pharmaceutique, avec 3 200 salariés dans le monde et un chiffre d'affaires de plus d'un milliard en 2020. Cette relocalisation est donc une occasion pour Seqens de s'enrichir encore, avec en particulier l'argent que le gouvernement verse généreusement à des groupes tels que lui.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent

Baisse des moyens à l'école élémentaire Henri-IV de Chartres

« Dans notre école, située en zone d'éducation prioritaire, sont scolarisés un certain nombre d'élèves en situation de handicap. Pour faciliter cette scolarisation, les élèves ont droit à l'aide d'AESH, c'est-à-dire d'adultes qui les accompagnent dans la classe en fonction du handicap.

Jusqu'à présent, le nombre d'heures d'aide auquel avaient droit ces élèves était, pour la plupart

d'entre eux, défini individuellement. Mais cette année ce n'est plus le cas. On répartit le temps d'aide en fonction du nombre d'AESH présents sur l'école, et non en fonction des besoins des enfants. Comme nous avons moins d'AESH cette année, et qu'il a été demandé à l'une d'entre elles d'aller travailler à mi-temps sur un collège de la ville, le temps d'aide à la scolarisation a

été réduit. Cela va se traduire par une dégradation des conditions de scolarisation de ces élèves et peut également avoir des répercussions sur l'ensemble de la classe.

C'est un exemple de plus du mépris dont le gouvernement fait preuve pour les élèves, leurs familles, ainsi que le personnel qui s'occupe de ces élèves. »

Une lectrice de Chartres

Rennes: non au vol de jours de repos!

Depuis des mois, les salariés de la ville de Rennes se mobilisent contre le vol de leurs jours de repos. Ceux qui travaillent le week-end sont particulièrement visés par la suppression de repos compensateurs.

Samedi 18 septembre, des salariés des bibliothèques et des piscines étaient à nouveau en grève pour le 19^e week-end: trois bibliothèques sur quatre étaient fermées, ainsi que

trois piscines. Plusieurs d'entre eux se sont rassemblés devant la bibliothèque des Champs libres. Ils ont distribués des tracts aux usagers et sont allés interpeller la maire de Rennes, qui venait suivre la finale de l'Open de tennis juste en face.

Cette réforme du temps de travail ne mérite rien d'autre que de subir un revers!

Correspondant LO

Guyane : la colère sociale éclate

En Guyane, les mobilisations et manifestations regroupant plusieurs centaines de personnes se succèdent depuis le mois de juillet.

Un regroupement intitulé par ses auteurs Caravane de la liberté, qui réunit une trentaine d'organisations syndicales, politiques, associations et collectifs, exige l'abrogation de la loi imposant le passe sanitaire, la fin de l'obligation vaccinale et des motifs impérieux exigés pour les déplacements dans et hors de Guyane.

Le syndicat UTG (Union

des travailleurs guyanais) a lancé un appel à la grève générale le 30 août. Le 20 août, des manifestants ont bloqué momentanément les accès à la préfecture de Cayenne. Deux d'entre eux ont été arrêtés, dont Maurice Danzie, militant du groupe Trop Violans. La mobilisation a duré jusqu'à sa libération. Le 13 septembre un accès à la ville de Cayenne ainsi

que l'ARS (Agence régionale de santé) ont été bloqués. Des heurts ont eu lieu avec les forces de répression. Le 16 septembre, les manifestations ont de nouveau gagné les rues. Durant plusieurs nuits, des voitures et poubelles ont été incendiées et des barricades érigées. Les manifestations touchent aussi d'autres villes, comme Saint-Laurent et Kourou, où les employés du Centre spatial ont fait grève le 9 septembre.

Tout cela a donné lieu à plusieurs arrestations et gardes à vue. Maurice Danzie, de nouveau arrêté et mis en détention provisoire, devrait passer en jugement le 24 septembre. Une centaine de manifestants se sont rassemblés devant le tribunal en soutien à leur camarade, des heurts ont à nouveau éclaté.

Ces manifestations se transforment de fait, et à tort, en manifestations anti-vaccin, mais elles

correspondent à une véritable colère sociale. Celle-ci éclate périodiquement en Guyane, car le délabrement du système de santé et des services publics et la pauvreté y sont importants, plus encore qu'aux Antilles. Le passé colonial, le sentiment d'être d'éternels laissés-pour-compte, non sans raisons profondes, constituent un mélange détonant toujours prêt à exploser.

Marie-Céline Deshauteurs

Guadeloupe : poursuite des mobilisations

Certaines grèves se sont poursuivies aux Antilles, en particulier celles des pompiers et des travailleurs d'ArcelorMittal-Guadeloupe et Martinique. Elles avaient commencé suite à l'appel des syndicats à la grève générale contre l'obligation vaccinale et le passe sanitaire le 9 septembre. Elles ont duré pour la plupart entre deux et six jours.

Par ailleurs, la protestation se fait toujours entendre dans la rue. Samedi

18 septembre, la manifestation de l'ensemble des syndicats, notamment UGTG, CGTG, FO, et des organisations politiques, dont Combat ouvrier ou le LKP, a rassemblé plus de 600 manifestants à Sainte-Anne. Ces derniers sont d'autant plus remontés que les sanctions sont déjà tombées dans les hôpitaux de l'Hexagone sur les travailleurs de la santé. Aux Antilles, les menaces de suspension de salaire dans ce même secteur se font de

plus en plus pressantes.

Il est vrai que le ministre Vérant a annoncé, face aux manifestations de protestation, le recul de l'application aux Antilles des mesures d'obligation vaccinale et de passe sanitaire pour les travailleurs non vaccinés.

Les travailleurs qui continuent à manifester et à descendre dans la rue veulent que ce soit un recul réel.

Pierre Jean-Christophe



Manifestation à Sainte-Anne en Guadeloupe.

Macron et les travailleurs indépendants : cherche électeurs désespérément

En campagne permanente, Macron fait feu de tout bois. Il a présenté jeudi 16 septembre un ensemble de mesures censées mieux protéger les « indépendants », c'est-à-dire les artisans, commerçants et professions libérales.

La protection du patrimoine personnel, vieille revendication des indépendants, en constitue la mesure phare. Dorénavant, en cas de faillite, seuls les biens indispensables à l'activité professionnelle pourront être saisis, alors que seul le domicile était protégé jusque-là. En plus d'une baisse de taxes, Macron a annoncé une diminution des cotisations pour bénéficier d'une couverture maladie et d'un accès facilité à une allocation chômage de 800 euros par mois.

Macron fait une partie de ces promesses avec de l'argent qui n'est pas le sien, puisque le chômage des indépendants, tout comme l'Assurance maladie, sont liés au régime général. Aucune compensation n'étant annoncée, c'est ce régime, qui vit des cotisations des salariés, qui assumera le manque de recettes et les

dépenses supplémentaires.

Si la tentative de séduction de Macron a rencontré un écho favorable auprès de certains représentants des indépendants, beaucoup ne s'en trouveront pas plus protégés dans la jungle de l'économie capitaliste, où règne la loi du plus fort et du plus riche. C'est le cas en particulier des travailleurs indépendants qui ne sont en fait que des salariés déguisés, comme les chauffeurs Uber qui ont fait parler d'eux en se mobilisant ces derniers mois. Les indépendants dépendent d'une plateforme numérique étaient environ 200 000 en 2019, soit 7 à 8% des indépendants présents dans un nombre croissant de secteurs. Il faudrait leur adjoindre plusieurs centaines de milliers de travailleurs indépendants qui, sans dépendre d'une plateforme, dépendent d'un client unique ou d'un



fournisseur unique.

Même si ces promesses étaient davantage tenues que celles de 2017, ce qui n'est pas garanti, elles ne protégeraient pas grand monde, parmi les travailleurs indépendants, des conséquences d'une aggravation de la crise. Les seuls que Macron s'attache à protéger depuis qu'il fréquente les allées du pouvoir, c'est uniquement la minorité de bourgeois ultra riches qui dominent la société.

Lucas Pizet

Handicapés : le mépris gouvernemental

Jeudi 16 septembre, dans une quarantaine de villes, des rassemblements ont eu lieu pour exiger un autre mode de calcul de l'allocation pour adulte handicapé (AAH), dont le montant dépend du fait que l'adulte handicapé vit ou non en couple.

L'AAH est plafonnée à 904 euros, ce qui est tout à fait insuffisant pour vivre. De plus, elle diminue si le salaire du conjoint est supérieur à 1 020 euros par mois, et elle peut même disparaître. Près de 300 000 personnes se trouvent dans cette situation et la vivent comme une humiliation, puisqu'elle renforce leur dépendance et qu'on les traite en individus mineurs. C'est encore plus grave pour les ménages pauvres et en particulier pour les femmes car, comme l'a déclaré une responsable de l'association APF France handicap, les femmes handicapées subissent bien plus de violences conjugales que les femmes valides et ont encore plus de mal à fuir leur foyer.

En février 2021, devant les mêmes problèmes, la

secrétaire d'État aux Personnes handicapées avait déjà refusé tout changement de calcul. C'était, entre autres, au nom de la solidarité dans le couple, du refus de donner un mauvais exemple en supprimant un mode de calcul utilisé pour d'autres aides sociales comme le RSA, l'allocation de solidarité aux personnes âgées, etc. Bien d'autres arguties sur le mode de calcul étaient avancées pour éviter le problème de fond : la nécessité de donner aux handicapés les plus démunis de réels moyens de vivre, de façon autonome, ce que devrait faire une société civilisée pour tous ceux qui sont trop malades ou âgés.

Et il paraît qu'en 2020 Macron a déclaré le handicap « grande cause nationale » !

Sylvie Maréchal

Le 5 octobre et après : **préparer la riposte du monde du travail**

Les confédérations syndicales CGT, FO, et Solidaires appellent l'ensemble des travailleurs à une journée de grèves et de manifestations le 5 octobre, pour la défense de l'emploi et des salaires. Enfin ! pourrait-on dire car, face aux attaques qui n'ont pas cessé, qui continuent et s'amplifient, toute la dernière période a vu un grand silence du côté des confédérations.

Pourtant, il est urgent qu'il y ait une riposte du monde du travail face à l'arrogance du patronat et du gouvernement. Et il est évident que seule l'union dans la lutte de l'ensemble des travailleurs pourra arracher à la classe capitaliste les revendications vitales pour leur avenir.

Il faut garantir à tous des salaires et des pensions dignes, qui permettent de vivre correctement et soient protégés contre les hausses de prix. Il faut garantir un emploi à tous, en travaillant moins pour travailler tous, avec les conditions de travail que les techniques du 21^e siècle permettent. Cela implique de prendre sur les milliards de profits indécents de la classe capitaliste et d'imposer le contrôle des travailleurs sur cette économie en délire. Bien sûr, cela ne peut s'imposer en

un jour ni en une journée de manifestation, mais c'est la perspective qui doit être celle de millions de travailleurs et qu'il faut populariser, car elle est à portée de la classe ouvrière si elle s'en donne les moyens. Prendre la voie des grèves et des manifestations peut permettre d'avancer vers ce but, même modestement au début. Mais il faut savoir où l'on va.

Or, on peut se demander où veulent vraiment aller les confédérations syndicales, et tout particulièrement celle qui garde le plus de force militante, la CGT. Car, à peine l'appel pour le 5 octobre était-il lancé, qu'on a vu fleurir de nombreux appels particuliers et des revendications au parfum corporatiste. Les salariés des hôpitaux, les retraités, les enseignants et d'autres ont été appelés chacun à des journées particulières, comme

si, avant même le début de toute mobilisation, les dirigeants syndicaux tenaient à disperser au maximum les éventuelles réactions.

Du côté de la métallurgie, dans les usines des géants de l'automobile et de l'aéronautique, l'heure est à l'offensive contre les emplois, avec des milliers de travailleurs menacés, et à la baisse des salaires. Pourtant, la fédération CGT met à l'ordre du jour... la révision marginale de la convention collective, qui ne répond en aucune façon aux besoins urgents des centaines de milliers de travailleurs du secteur.

Alors, il appartient aux travailleurs, aux militants ouvriers, de prendre leur avenir et celui de leur classe en main, en commençant par saisir l'occasion donnée par cette journée. Y participer, y appeler peut être un moyen de définir des perspectives et de redonner à leurs camarades de travail confiance dans leur avenir. Face au plan de régression du patronat et de ses soutiens, la voie d'une contre-offensive de l'ensemble du monde du travail doit trouver son chemin.

Paul Sorel

Travailleurs sans papiers : le parcours du combattant de la régularisation

Il y a deux ans, après une mobilisation de sept mois concrétisée par un campement de lutte devant l'agence Chronopost d'Alfortville dans le Val-de-Marne, 73 travailleurs sans papiers avaient été régularisés, sur les 156 demandes déposées.

Ils avaient obtenu des cartes de séjour d'un an, qui doivent donc maintenant être renouvelées.

La procédure pour obtenir ce renouvellement est un véritable parcours du combattant, comme l'explique, dans un tract distribué à la population, le

collectif des travailleurs sans-papiers de Vitry qui a animé cette lutte : « Si la préfecture ne vous convoque pas et vous oublie quand vous devez faire renouveler votre carte de séjour, vous devez passer par un service informatique de la préfecture intitulé « démarche simplifiée »...

et attendre qu'on vous donne un rendez-vous pour déposer les autres documents nécessaires à l'instruction de votre dossier. Et vous pouvez attendre longtemps, et même très longtemps. C'est le cas de nombreuses personnes régularisées, depuis plusieurs années pour certaines, qui redeviennent des « sans-papiers » faute d'un rendez-vous en préfecture.

Avant, il y a plusieurs années, pour déposer une demande de titre de séjour, il



Manifestation des sans-papiers d'Alfortville en 2019.



Rassemblement au Technocentre Renault en juin 2021.

Renault : non aux nouvelles attaques !

Au Technocentre Renault de Guyancourt, lundi 20 septembre, les chefs ont présenté en réunion de service le nouveau plan Renaultion.

C'est la suite de celui annoncé en 2020, qui prévoyait la suppression de 15 000 emplois dans le monde, dont 4 600 en France.

Le plan 2022-2024 prévoit 2 000 suppressions de postes supplémentaires : 1 600 dans les bureaux d'études et 400 dans les bureaux administratifs.

Les travailleurs étaient très inquiets en apprenant cette nouvelle. Comment, pour ceux qui resteront, résister à la pression de la masse de travail et de la hiérarchie ? Quel avenir pour les autres ? Depuis des mois, des travailleurs intérimaires ont été licenciés et les prestataires ont vu leurs contrats s'arrêter.

Bien sûr, Renault promet 2 000 embauches et 5 000 formations pour développer de nouvelles compétences. D'ailleurs, les chefs ont commencé leurs réunions par cette annonce d'un groupe « au meilleur niveau de performance »,

à condition d'un accord avec les syndicats, que la direction générale caresse dans le sens du poil avec son projet industriel. Rien ne l'arrête, même pas un vocabulaire qui frise le grotesque d'une « Résurrection, une Rénovation » du groupe « pour préparer la Révolution à partir de 2025 » !

La vérité est plus simple : le plan vise à faire quatre milliards d'économies à l'échéance de 2024. Comme le disait le directeur général de Meo en 2020 « quoi que nous fassions, nous devons être avant tout compétitifs ».

De Meo ose se comparer à un cardiologue qui « veut soigner le cœur de Renault » ! Il a plutôt tout d'un Diafoirus qui applique une saignée au profit des actionnaires. Tous les travailleurs, dans les usines et les bureaux, sont attaqués, tous doivent s'organiser pour riposter.

Correspondant LO

fallait faire de longues files d'attente devant la préfecture, parfois en affrontant le froid et la pluie certes, mais finalement on pouvait être reçu. Maintenant, ces files ont disparu. Et pour cause : il n'y a plus de possibilité de se rendre en préfecture sans un rendez-vous obtenu par Internet. (...)

Sur le portail de la préfecture, il faut renseigner (...) le titre de séjour sollicité : « admission exceptionnelle au séjour » qui est l'appellation mal nommée pour cette carte « salarié ». Après cela, la réponse qui s'affiche invariablement sur l'écran est « Aucun rendez-vous n'est disponible pour les motifs sélectionnés ou le créneau horaire sélectionné. » Si nous imprimons, à nos frais, nos centaines de tentatives et les apportons à la porte de la préfecture pour prouver

que cela ne marche pas et demander un rendez-vous, nous serons bloqués par des policiers qui ne nous laisseront pas rentrer... justement faute de rendez-vous !

L'envoi de demandes par courriel ou par lettre recommandée n'y change rien. Les avis de la défenseure des droits, ceux du Conseil d'État, voire les condamnations des tribunaux administratifs ne changent rien à cette politique. C'est une façon pour l'État de bloquer la régularisation de salariés, sans le dire, sans le revendiquer, sans en faire un débat public, de façon honteuse et cynique. »

Ces travailleurs ne se découragent pas pour autant et continuent à maintenir leur pression sur la préfecture du Val-de-Marne par une mobilisation constante.

Correspondant LO

Établissements de santé : non aux sanctions !

L'obligation vaccinale pour le personnel des établissements de santé et médico-sociaux, les aides à domicile et les pompiers est entrée en vigueur.

Pour tous ceux-là, sauf contamination récente ou contre-indication médicale, avoir reçu au moins une dose du vaccin est devenu obligatoire depuis le 15 septembre, ceux qui s'y refuseraient étant menacés d'être suspendus et privés de salaire.

Malgré les doses injectées à la dernière minute, les congés posés et probablement aussi l'attitude de certaines directions peu désireuses de faire face aux conséquences des suspensions, 3000 travailleurs déjà auraient été suspendus pour

une durée indéfinie à partir du 15 septembre.

La presse évoque le cas de 47 pompiers en Dordogne, 340 travailleurs de l'AP-HP à Paris, 450 du CHU de Nice, 100 de Perpignan et autant de l'hôpital psychiatrique d'Avignon, 76 du CHU de Brest, environ 50 à Valence et à Troyes, 60 aux Hospices civils de Lyon... La situation serait plus préoccupante encore dans les Ehpad : selon l'association des directeurs au service des personnes âgées, dans le Rhône, environ un salarié sur sept aurait été suspendu.

Selon le ministre de la Santé, Olivier Véran, les soignants seraient minoritaires parmi les sanctionnés. Les suspensions concerneraient « essentiellement du personnel des services supports, a-t-il déclaré, la continuité des soins a été assurée ». Mais il n'est pas moins scandaleux de suspendre un ouvrier d'une blanchisserie hospitalière ou un employé administratif que de priver de salaire un infirmier.

Quant à prétendre que ces milliers de suspensions ne représenteraient qu'une goutte d'eau, en regard des 2,7 millions de soignants que compte le pays, et que cela n'aurait aucune



Devant le ministère de la Santé, mardi 14 septembre.

conséquence pour les patients, est un mensonge !

Alors que les hôpitaux et les Ehpad sont en permanence en sous-effectif, ces suspensions rendent la situation encore plus catastrophique. Pour y faire face, bien des services ont été contraints de réduire leur capacité d'accueil, notamment en fermant des lits. Le gouvernement, qui prétend se soucier de l'intérêt général et de la santé publique, n'a rien prévu.

Les travailleurs qui se sont rassemblés le mardi 14 septembre pour dénoncer les menaces de sanction à l'encontre de leurs collègues non vaccinés ont eu mille fois raison. Rien ne peut justifier qu'on prive un travailleur de son salaire, et le personnel de santé n'a aucune leçon à recevoir d'un Macron ou d'un Véran, ni en matière de santé publique, ni dans aucun autre domaine.

Sacha Kami

Hôpital Saint-Antoine – Paris : des suspensions scandaleuses

Depuis le 15 septembre, les suspensions d'hospitaliers n'étant pas vaccinés avec au moins une dose ont débuté. Vingt-trois travailleurs ont été suspendus à l'hôpital Saint-Antoine, sur 3000 personnes y travaillant, et 70 sur l'ensemble du groupe hospitalier, qui regroupe sept hôpitaux d'Île-de-France et un effectif de 15 000 personnes.

Ces salariés ont été convoqués à la DRH pour se voir remettre leur suspension, qui entraînera automatiquement une perte de salaire correspondant à la durée de celle-ci, mais aussi une perte de congés annuels. De même, le temps de suspension n'est plus compté pour l'avancement d'échelon ou pour la retraite.

Quelques jours avant la date du 15 septembre, un certain nombre de salariés avaient déjà été vus par la DRH pour « un rappel à la loi et une demande de se mettre en conformité ». Lors de ces entretiens, la possibilité de prendre sur le reliquat de congés ou une mise en disponibilité de la fonction publique

hospitalière permettant de travailler ailleurs avait été évoquée. Mais, après le 15 septembre, plus aucun autre choix n'était donné qu'entre la vaccination et la suspension. Même démissionner de l'Assistance publique pour travailler dans un autre secteur n'est pas chose aisée et peut prendre plusieurs mois, sans salaire évidemment.

Les salariés suspendus mettent en avant leur refus de se faire vacciner, mais aussi les conditions de travail qui se dégradent et que la crise du Covid n'a en rien arrangées. Bien au contraire, elle a accéléré la dégradation. L'augmentation de salaire de 183 euros par mois du Ségur de la

Santé est finalement trop faible et trop tardive pour compenser les difficultés du travail au quotidien et n'a pas permis de retenir les soignants à l'hôpital.

Il est évident que la vaccination est un progrès. Mais le gouvernement, qui n'a strictement rien fait pour embaucher des soignants supplémentaires dans les hôpitaux, qui n'a même pas fait embaucher ceux qui sont en CDD depuis des mois ou des années, qui n'a pas accéléré la formation de soignants en interne, etc., a montré que son souci n'est pas de mener une politique de santé dans l'intérêt de l'ensemble de la population.

Cette façon de rendre les non-vaccinés responsables cherche à jouer sur la division entre vaccinés et non-vaccinés, pour éviter de répondre aux problèmes cruciaux de la santé publique.

Correspondant LO

Hôpital Dechy – Douai : c'est la Santé qui est malade

L'hôpital de Douai vient d'annoncer la fermeture des Urgences pédiatriques la nuit, les weekends et les jours fériés.

La direction précise que les parents dont l'enfant tombe malade le week-end devront contacter une clinique privée s'il a moins d'un an, sinon tenter de trouver une place pour lui à Lens, Valenciennes ou Arras... à 40 kilomètres.

L'hôpital en arrive là parce qu'il manque de pédiatres. Il y en avait dix ces dernières années, il n'y en a plus que trois aujourd'hui, qui ne peuvent plus assurer toutes les heures supplémentaires. Le recrutement ne peut pas se faire tout de suite, car il n'y a plus de médecins spécialistes formés en nombre suffisant. C'est évidemment la conséquence de toutes

les restrictions budgétaires qui ont frappé la Santé depuis des dizaines d'années.

Tous les gouvernements successifs ont fait des économies sur la Santé, quitte à mettre la population en danger. Aujourd'hui, dans le Douaisis, c'est au tour des enfants d'être menacés. La Santé ne doit pas être soumise aux calculs financiers !

Correspondant LO

Faculté de Jussieu – Paris 5° : la grève Arc-en-Ciel



Mardi 14 septembre, au campus Jussieu de Sorbonne Université, à Paris, les 130 travailleurs du nettoyage, salariés du sous-traitant Arc-en-ciel, se sont mis en grève.

Cela fait suite à la rapide dégradation de leurs conditions de travail ces derniers mois, conséquence de la recherche permanente d'économies par l'université et de la recherche de profits par ce groupe, qui est loin d'être une petite entreprise.

Une des premières mesures du nouveau patron a été de se débarrasser de trente travailleurs en CDD, augmentant la charge de travail pour les 130 restants. Une salariée a par exemple dû nettoyer 176 toilettes en une journée et a fini aux Urgences. La direction envisageait aussi de fractionner la journée de travail.

Les travailleuses et travailleurs, originaires d'une dizaine de pays différents, ont trouvé un langage commun pour répondre à ces attaques, celui de la lutte de classe. Ils se sont mis

unanimement en grève, ce qui est une première pour la plupart d'entre eux. C'est aussi une grève pour la dignité, contre les propos méprisants et brutaux de leur chef d'exploitation.

La grève, organisée par la CGT de l'université, est active et met de l'ambiance sur le campus. Les grévistes se retrouvent tous les jours pour faire signer une pétition à l'entrée du campus et manifester dans l'université, derrière une banderole « *Les esclaves, c'est fini* ». Leur dynamisme est à la hauteur de leur colère.

Les grévistes ont rapidement obtenu le départ du chef détesté et l'examen du problème des nombreuses heures non payées. Ils ont gagné le respect et le soutien de milliers de salariés et d'étudiants de l'université. La grève continue pour les conditions de travail.

Correspondant LO

SNCF : 40 ans de TGV et de suppressions d'emplois

En septembre 1981, le premier train à grande vitesse circulait sur la ligne Paris-Lyon, et Macron est venu donc se mettre en scène en gare de Lyon à l'occasion de ces 40 ans du TGV. Le président candidat n'allait pas rater cette occasion de faire vibrer la fierté nationale et se poser en héraut d'une « passion française et d'un génie français » dont il se proclame le représentant.

Mais il faudrait avoir la mémoire courte pour voir en Macron le défenseur du transport ferroviaire, à petite, moyenne ou grande vitesse. Il en est au contraire, comme ses prédécesseurs depuis plusieurs décennies, un démolisseur patenté. Derrière une façade TGV de plus en plus lézardée, l'arrière-boutique de la SNCF a été le théâtre de suppressions d'emplois continuelles et d'économies irresponsables et parfois criminelles sur l'entretien des voies.

Le TGV a représenté un progrès indéniable, raccourcissant de façon considérable les temps de transport. Mais le tarif souvent prohibitif des billets le met souvent hors de portée des familles populaires. Plutôt que de rendre le TGV et les trains grande distance accessibles financièrement,

le transport lowcost par bus a été mis en avant. En 2014, alors ministre de Hollande, Macron a autorisé les bus affublés de son nom à effectuer de longs trajets sur le territoire national, au mépris de la rapidité, de la sûreté et du confort des passagers.

Dès les années 1980, alors même que le transport TGV connaissait un essor, il était hors de question pour la bourgeoisie de permettre à l'État, ou plutôt à la SNCF, de financer le développement de lignes à grande vitesse et en même temps d'entretenir de façon décente le réseau classique. L'entretien des lignes, tant de banlieue parisienne que régionales ou interrégionales, a donc été sacrifié : le nombre de voies renouvelées était divisé par deux par rapport aux années 1970. Une grande

partie du réseau est alors devenue obsolète, suivant les termes d'un audit de 2005. En 2017, le rapport Spinetta, sur lequel s'est appuyé Macron pour lancer la réforme ferroviaire, préconisait purement et simplement la fermeture des « petites lignes », soit un tiers du réseau, en raison du coût élevé de leur régénération. Devant le tollé d'élus, d'usagers et la mobilisation des cheminots, cette recommandation n'a pas été mise en œuvre et des travaux ont été programmés, qui ne font que stopper le vieillissement des infrastructures. Macron n'a fait que reporter la responsabilité financière de la rénovation ou de la fermeture des lignes sur le budget des régions.

Le parasitisme croissant d'une bourgeoisie qui veut un revenu, sans même attendre des retours sur

investissement, a même abouti dès 2017 à la mise en sommeil de plusieurs lignes grande vitesse programmées, reportées aux calendes grecques.

L'objectif constant des gouvernements, depuis quarante ans, a été la suppression massive et continue d'effectifs. En 1981, 248 000 cheminots travaillaient à la SNCF ; il n'y en a plus que 136 000 aujourd'hui. C'est une hécatombe de 112 000 emplois supprimés. Jusqu'à présent, cela résultait surtout du non-remplacement des

La première version du TGV, en 1981.

départs en retraite. Cela se cumule aujourd'hui avec les démissions, dont le nombre explose. Alors même que Macron déclarait à la gare de Lyon sa passion du rail, Farandou, PDG de la SNCF, annonçait cyniquement pour l'an prochain 2 000 à 3 000 suppressions de postes : « C'est une tendance historique : pas plus, pas moins que d'habitude. »

Aucun doute, ces deux-là aiment le transport ferroviaire comme l'ogre de la fable aime les enfants : bien saignants.

Christian Bernac



Lyon - Conducteurs TCL de la métropole : trop c'est trop !

Lundi 13 septembre, les conducteurs de bus TCL (Transports en commun lyonnais) du dépôt de Lyon-9^e s'étaient mis en grève spontanément, suite à une agression et au mécontentement général.

Parti de la base, le mouvement s'est popularisé toute la semaine grâce aux réseaux sociaux et au bouche-à-oreille. Lundi 20 septembre, la grève touchait tous les dépôts de la Métropole et de nombreux bus et tramways ne circulaient pas, ou avec des fréquences réduites, ou seulement sur une partie du trajet.

Toute la matinée, pour dire leur colère, entre 250 et 300 conducteurs se sont rassemblés à la Part-Dieu devant le siège de Keolis. Ils dénoncent les conditions de travail, entre autres l'insécurité, les journées de travail à rallonge où les coupures ne sont pas payées.

Ils ont exprimé leur colère face aux salaires qui

ne permettent pas de vivre correctement, en scandant à plusieurs reprises : « Les salaires, les salaires ! », afin de bien se faire entendre de la direction. Lors des interventions, la demande d'augmentation de salaire a été

chiffrée à 200 euros, et les différents dépôts présents se sont concertés pour désigner deux représentants chacun.

Conscients que cette journée ne suffirait pas pour faire céder la direction et qu'il ne fallait pas s'arrêter là, un autre jour de grève a été programmé pour le jeudi 30 septembre.

Correspondant LO



À l'atelier de Clichy, la direction a reculé

Au prétexte d'être compétitive dans la course aux appels d'offres pour les transports ferroviaires régionaux, la SNCF cherche par tous les moyens à augmenter la productivité des cheminots.

Pour proposer de nombreux trains sans acheter le matériel correspondant en quantité, la SNCF cherche par exemple à faire faire la maintenance à toute heure, et notamment la nuit.

Cette dégradation des conditions de travail s'accompagne d'un management de plus en plus agressif de la part de la hiérarchie. C'est dans ce contexte que, fin août, la direction de l'atelier de Clichy, où est réalisée la maintenance des trains de Normandie, a annoncé à une équipe de dépanneurs qu'ils allaient devoir travailler sur de nouveaux horaires à partir du 5 septembre. Le nouveau roulement impliquait une aggravation des conditions de travail, avec notamment davantage de travail de nuit. La direction comptait imposer tout cela sans compensation financière conséquente. Mal lui en a pris.

En effet la quasi-totalité de l'équipe s'est mise en grève immédiatement, exigeant l'abandon des nouveaux roulements. Après dix jours de grève, la direction a dû accepter de réunir

de nouveau les travailleurs. Ce jour-là, une vingtaine de collègues des autres équipes ont « posé la caisse » en soutien aux dépanneurs et avec la conscience qu'ils sont, eux aussi, menacés par l'entrée en vigueur de nouveaux roulements comportant plus de nuits travaillées.

Devant la mobilisation, la direction a reculé et, jusqu'à nouvel ordre, les nouveaux roulements ne s'appliqueront pas. Ce sera un appui pour les combats à venir, qui pourraient être nombreux. En effet la SNCF et les autres patrons du ferroviaire veulent, au prétexte d'une compétition qu'ils organisent eux-mêmes, tirer plus de profit de chaque travailleur. D'un autre côté, le mécontentement grandit face au management, aux bas salaires et au manque d'embauches.

Les travailleurs de l'atelier de Clichy ont montré qu'ils pouvaient mettre un frein aux projets de la direction. Il faudra renouveler cette démonstration à une tout autre échelle pour contrer les attaques.

Correspondant LO

Toulouse : explosion AZF, "Total coupable, État complice"

Mardi 21 septembre 2021, près de 300 personnes se sont rassemblées au rond-point du 21-Septembre, à Toulouse, pour le 20^e anniversaire de l'explosion d'AZF en 2001. L'explosion avait fait 31 morts, 22 000 blessés et des dizaines de milliers de logements détruits ou endommagés dans les quartiers populaires proches de l'usine.

Cette année, c'est à l'appel de la CGT, de l'Association des sinistrés du 21-septembre et de l'association Plus jamais ça que ce rassemblement a été organisé, à 500 mètres de l'usine, loin de la commémoration officielle regroupant les officiels et les représentants de Total et... les télévisions. Des délégations syndicales de la fédération de la chimie, venues de Rouen, de Pierre-Bénite et de la région, étaient aussi présentes, ainsi que celle du Comité Lubrizol de Rouen. Les différentes prises de parole ont été ponctuées par un slogan: «*Total coupable, État complice*».

L'entreprise AZF, filiale de Total, a été reconnue coupable par la justice en décembre 2019, après trois procès et douze mois d'audience, coupable de défaillance dans la gestion de la sécurité et l'utilisation abusive de la sous-traitance. Rappelons que c'est la «*poubelle*» de l'usine, avec ses 300 tonnes d'ammonitrates, qui a explosé. Quel patron se soucie de

sa poubelle? Ce qui compte avant tout pour lui, c'est la rentabilité, voire la qualité de sa production, mais surtout les profits qu'il peut en tirer, même si cela entraîne des risques pour la sécurité des ouvriers et des riverains.

Pendant toutes ces années de procédures, les armées d'experts de Total ont tout fait pour disculper sa responsabilité en tant que donneur d'ordres, en commençant par détruire les preuves avant l'intervention de la police, mais aussi en répandant les rumeurs les plus folles, relayées par des «*journalistes*» rétribués. Sans oublier des politiciens de droite et de gauche, et certains «*syndicalistes*» de l'usine qui prenaient fait et cause pour leur patron. Cela eut pour conséquence la division entre les sinistrés et une partie des salariés, alors que l'émotion créée par la catastrophe aurait pu permettre au contraire la lutte commune contre les vrais responsables: Total et sa filiale.

Encore aujourd'hui, la version officielle de Total est qu'on ne sait pas ce qui s'est passé. C'est un grossier mensonge, mais pour le moins un aveu d'irresponsabilité, dans cette usine classée Seveso. S'ils ne savent pas ce qu'il s'est passé dans leur usine, il est grand temps de les écarter de la direction de celle-ci.

La justice a refusé de sanctionner Total, considéré comme intouchable. Elle s'est contentée de mettre en cause sa filiale, la condamnant à une amende dérisoire (le maximum de la peine encourue) représentant... dix

minutes du bénéfice annuel de Total.

Mais cette catastrophe n'a guère fait évoluer la législation en matière de sécurité. L'exemple de Lubrizol il y a deux ans le montre amplement: il aura fallu des mobilisations et des manifestations ne serait-ce que pour réussir à connaître la liste des produits qui ont brûlé et occasionné un nuage toxique pendant des jours, dont un certain nombre de produits cancérigènes.

Le représentant de Plus jamais ça a dénoncé cette incurie de l'État, en disant: «*Le nombre de contrôles dans les*

usines a été divisé par deux en quinze ans, un inspecteur doit surveiller en moyenne 420 sites et il n'arrive à effectuer que quinze contrôles par an, au lieu des vingt préconisés par l'administration elle-même.»

Mais, comme le disait un ouvrier d'AZF, présent au rassemblement: «*Si on compte sur la réglementation pour se protéger des méfaits des capitalistes, il y aura d'autres AZF. La seule solution c'est de se battre pour l'expropriation des industriels comme Total, qui jouent avec notre vie pour la santé de leurs profits.*»

Correspondant LO



Le rassemblement du 21 septembre 2021, à Toulouse.

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante: LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que «*ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement*».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal..... Ville.....

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Gaz et électricité : la folie des marchés spéculatifs

Depuis quelques mois, les prix de gros du gaz et de l'électricité flambent sur le marché mondial. Cette envolée, que vont subir durement les ménages, résulte bien plus de la spéculation et du fonctionnement de la société que des limites des capacités de production.

Du côté du gaz, le cours à la Bourse de Rotterdam a augmenté de 300 % depuis janvier. Alors que le mégawattheure (MWh) n'a presque jamais dépassé les 30 euros depuis dix ans, il se rapproche désormais de 70 euros. Aux États-Unis, le prix a doublé depuis le début de l'année. Du côté de l'électricité, c'est encore pire, avec 110 euros du MWh, un prix encore jamais atteint.

Comme toujours, les experts avancent des explications pour justifier ces

prix délirants. Pour les uns, ce serait la reprise économique et la forte demande venue des industriels. Pour d'autres, c'est l'augmentation du prix de la tonne de carbone, c'est-à-dire le prix à payer pour avoir le droit d'émettre du CO₂, à la suite des nouvelles règles fixées par l'UE sous prétexte de limiter le réchauffement climatique. Ce prix a doublé en six mois. Une autre raison avancée pour la flambée du prix de gros de l'électricité est... la hausse du prix du gaz. En effet, le nucléaire

ayant été abandonné par l'Allemagne, et les énergies renouvelables comme l'éolien étant soumises aux aléas de la météo, beaucoup de centrales électriques en Europe fonctionnent au gaz. Et comme le gaz flambe...

Si ces explications sont vraies, elles résultent toutes des tares d'une organisation économique où tous les acteurs, industriels ou producteurs d'énergie, sont libres de produire ce qu'ils veulent, sans aucune planification et en cherchant le profit maximum. Même quand les États ou d'autres organismes comme la Commission européenne interviennent, c'est pour définir un prix de la pollution, que les industriels ajoutent au prix de l'énergie. Pire encore, dans les pays comme

la France, où l'électricité est très massivement produite par une seule entreprise, EDF, à travers des centrales nucléaires dont les coûts de production ne dépendent ni du vent ni du gaz, l'État a délibérément organisé la concurrence avec des fournisseurs qui ne produisent rien. Ceux-ci achètent l'essentiel de leur électricité à EDF, et le peu qui leur manque sur le marché international. Pourtant, à la fin, le prix de l'électricité payé par les consommateurs, prix qui est encadré par la Commission de régulation de l'électricité (CRE), ne dépend pas du prix de revient du courant réellement produit et livré, mais du cours du MWh sur le marché libre de l'électricité. Sur ce marché très spéculatif, le

moindre aléa, changement de législation, tempête, guerre, crise, pandémie, est utilisé pour faire monter les prix.

La flambée actuelle inquiète les industriels, très gros consommateurs d'électricité. Mais eux répercuteront ces coûts supplémentaires sur leurs produits. À la fin, les consommateurs paieront. Les travailleurs et les ménages populaires, eux, n'ont personne sur qui répercuter ces hausses. Pour qu'ils puissent continuer à se chauffer et à payer leur facture d'électricité, ils devront imposer l'indexation de tous les salaires et les pensions sur les prix, y compris ceux de l'énergie.

Xavier Lachau

Phosphates : le poison du profit

Un reportage, *Engrais maudits*, diffusé le 19 septembre à la télévision, a montré une fois de plus comment l'industrie chimique empoisonne la population des régions productrices de ces engrais, tout comme les consommateurs des produits qu'ils contribuent à faire pousser, en l'occurrence les pommes de terre.

L'engrais utilisé en abondance pour fertiliser les champs de pommes de terre est le phosphate, dont le principal producteur mondial est le groupe OCP, entre les mains de l'État marocain. Le phosphate est notamment produit dans la région de Safi, dans des conditions telles qu'il contamine l'environnement et l'eau consommée par les populations avoisinantes. Ainsi à Safi, autour de la mine, les populations souffrent de maladies du

système respiratoire, des os, des dents, des maladies qui touchent les plus pauvres, ceux qui boivent l'eau du robinet, contaminée par du fluor.

En plus de ce poison, le phosphate extrait contient aussi un métal lourd, le cadmium, un poison qui, ingéré, s'accumule dans le foie tout en provoquant des troubles rénaux graves. Le reportage montre que le cadmium est présent dans toute la chaîne, de la production à la consommation,



L'usine OCP dans la région de Safi, au Maroc.

dans les eaux de rejet de l'usine, dans les engrais vendus par les importateurs, dans les pommes de terre sorties des champs... et dans les urines de ceux qui les consomment.

Les autorités sanitaires

françaises, l'Anses, ont affirmé à la caméra avoir découvert le problème grâce à l'enquête journalistique, démontrant en fait l'absence de contrôle public sur l'industrie chimique.

Séparer le cadmium du

phosphate ne pose pas de problème technique et ne coûterait que 3 % du prix de vente des engrais. Mais ni OCP ni les importateurs n'envisagent de perdre une miette de leurs profits.

Serge Benham

République démocratique du Congo : les pollueurs doivent payer !

Jeudi 2 septembre, la ministre de l'Écologie de la République démocratique du Congo a demandé à l'État angolais des réparations financières après la grave pollution des rivières de la province de Kasai, dans le sud du pays, occasionnée par l'exploitation d'une grande mine de diamant.

Le 27 juillet dernier, un incident technique dans la mine angolaise de Catoca a en effet entraîné une grave pollution de la rivière Tchikapa, qui se jette dans un affluent du fleuve Congo.

Les rivières sont devenues rougeâtres, déversant les cadavres d'innombrables poissons et d'hippopotames. Près d'un million d'habitants de la province de Kasai ont été touchés, parmi lesquels le gouvernement

congolais a recensé douze morts et des milliers de malades souffrant de diarrhées et d'éruptions cutanées.

Le 9 août, la compagnie minière de Catoca a officiellement reconnu que des résidus de déchets miniers se sont déversés dans la rivière, après la rupture d'un barrage. Mais, ayant depuis réparé la fuite, elle considère que l'incident est clos. Sans surprise, l'État angolais lui emboîte le pas.

Contre l'évidence, il émet des doutes quant au fait que la pollution ait pu traverser les frontières congolaises !

Le secteur du diamant est un des plus lucratifs. Au premier trimestre 2021, son chiffre d'affaires a atteint 220,3 millions de dollars, en augmentation de 26,43 %. La mine de Catoca est le premier producteur de diamants de l'Angola et la cinquième plus grande mine de diamants du monde. C'est dans les fortunes de ses actionnaires et des diamantaires qu'il faut prendre l'argent pour indemniser les habitants intoxiqués et dépolluer les rivières contaminées.

Julie Lemée

Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 218 (septembre-octobre 2021)

- Afghanistan : le retour des talibans, résultat de vingt ans de guerre impérialiste
- Désastre sanitaire et mobilisation sociale en Martinique et en Guadeloupe
- La Côte d'Ivoire après le retour de Gbagbo : vers une nouvelle crise politique ?
- Palestine - Israël : l'oppression nourrit le chaos et renforce les courants réactionnaires
- Allemagne : après seize ans, la fin de l'ère Merkel
- Feux de forêt en Californie : la crise s'aggrave
- Le retour de l'inflation

Prix : 2,5 € - envoi contre cinq timbres à 1,28 €.

